

PRÉSIDENTIE - ECONOMIE NATIONALE

Tebboune préside une réunion consacrée à la situation économique du pays

P. 24

GOUVERNEMENT

M. Djerad ordonne la révision du management des Caisses de sécurité sociale

P. 3

DISCRIMINATION ET DISCOURS DE LA HAINE

Un texte fondé sur la tolérance et le respect de la dignité humaine

P. 3

CHUTE DES COURS DU PETROLE

L'OPEP toujours en quête d'un consensus

Juste après l'échec de la réunion de Vienne, la semaine dernière, qui vu la Russie dire niet aux pays membres de l'OPEP qui demandaient une prorogation de l'accord de réduction de la production, au-delà du mois de mars, les cours du pétrole ont amorcé une courbe descendante. La décision de certains pays membres de l'OPEP d'ouvrir les vannes et de vendre "à des prix agressifs", n'est pas pour arranger les choses; le Brent est arrivé sous la barre de 36 dollars, la pire séance depuis le début de la guerre du Golfe en 1991. Pour parer à toute dégradation des cours, l'Algérie a pris un train de mesures décidées lors d'une réunion présidée par Tebboune qui a rappelé que "l'Etat dispose des moyens nationaux pour y faire face", tout en instruisant les ministères concernés à l'effet de tout faire "pour que le citoyen ne soit en aucun cas touché ni dans son revenu, ni dans son quotidien." Président de l'OPEP jusqu'à la fin 2020, le ministre de l'Energie reprend son bâton de pèlerin pour faire encore primer le dialogue et la concertation entre les pays OPEP et les non membres.

P.p 6-7-24 **DK News**



COLLECTIVITÉS LOCALES

Prise en charge des besoins prioritaires des zones d'ombre du pays

P. 3

JUSTICE

"Système de valeurs et déontologie, pivots d'une Justice forte et équitable"

P. 4

AGRICULTURE

"Une production de 56 millions quintaux de céréales en 2019"

P. 6

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Un an de prison dont 6 mois avec sursis à l'encontre de Karim Tabbou

P. 4

SANTÉ

ALIMENTATION

Les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

P.p 12-13

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE - EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS :

La LFP crée une cellule de crise

P. 21



HOMMAGE À ALLOULA

Plus de 800 archives remises au Théâtre d'Oran

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Plus de 10 quintaux de kif traité saisis dans la wilaya de Bechar

P. 24

ASPHYXIE AU GAZ**Mort de l'adjoint du procureur de la République près le tribunal de Cherchell avec sa femme et son fils**

L'adjoint du procureur de la République près le tribunal de Cherchell (Tipasa) est décédé hier avec sa femme et de son fils, suite à une fuite de gaz au niveau de son logement de fonction, sis dans le tribunal, a-t-on appris de la Cour de Tipasa.

Les services de la protection civile sont intervenus, aux environs de 9h00 au logement de fonction sis au tribunal de Cherchell, où a été constaté le décès de l'adjoint du procureur de la République, avec sa femme et son fils, suite à une inhalation de gaz, selon les premières informations de l'enquête judiciaire diligentée à ce propos. En l'occurrence, il s'agit du décès de l'adjoint du procureur de la République Faouzi Mahdi (30 ans), sa femme (28 ans) et leur fils de deux ans, a-t-on ajouté de même source. L'enterrement des victimes est prévu pour aujourd'hui au cimetière de Baraki (Alger), lieu du domicile familial de feu Mahdi Faouzi.

MASCARA**2 morts, victimes de coups de feu à Fraguig**

Deux personnes victimes de coups de feu ont trouvé la mort mardi dans la commune de Fraguig, wilaya de Mascara, a-t-on appris de source sécuritaire. Les deux personnes décédées, âgées de 50 et 60 ans, ont été atteintes par des balles provenant d'un fusil de chasse tirées par un individu qui avait aussitôt pris la fuite une fois commis son forfait, a-t-on indiqué, précisant que l'incident est survenu au niveau de la localité "Hdaidia", relevant de la commune de Fraguig, située au nord de la wilaya de Mascara. Selon les services de la protection civile, les deux victimes ont succombé à leurs blessures graves sur le lieu du crime. Les dépouilles mortelles ont été transférées à la morgue de l'hôpital "Dahou Dabaoui" de Mohammadia par les éléments de la protection civile.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du crime, a-t-on indiqué de même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION**18 morts et plus de 1.200 blessés en une semaine**

Dix-huit (18) personnes ont trouvé la mort et 1.226 autres ont été blessées dans 1.155 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 1er au 7 mars au niveau national, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec deux morts et 43 blessés suite à 32 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1.253 interventions pour procéder à l'extinction de 868 incendies urbains, industriels et autres.

BLIDA**Suspension à titre conservatoire de la chaîne de production de fromage à la laiterie "Cilia"**

La chaîne de production de fromage de la laiterie "Cilia" de BeniTamou (nord de Blida) a été suspendue, mardi, à titre conservatoire, pour non respect des règles de production, a-t-on appris auprès du directeur du commerce de la wilaya. "Les agents de contrôle ont enregistré, lors d'une visite surprise à la laiterie Cilia, des dépassements liés notamment au non respect des règles d'hygiène, constituant une menace réelle pour la santé du citoyen", a indiqué, à l'APS, Djamel Abad, il a fait cas du constat, par les mêmes agents, d'autres infractions relatives notamment à l'utilisation "d'un produit dérivé du lait de vache pour la fabrication d'un type de fromage, sans que cela ne figure dans la notice portant sur les ingrédients entrant dans sa fabrication".

"C'est une tromperie sur la marchandise", a-t-il ajouté, signalant la destruction d'une quantité considérable de ce produit pour non respect des règles de sa conservation.

"Il s'agit d'une mesure conservatoire pour protéger la santé du consommateur", a-t-il précisé.

Des mises en demeure ont été, par ailleurs, adressées aux responsables de la chaîne de production de cette laiterie, avec le transfert du dossier à la justice, au moment où un délai de 15 jours leur a été accordé pour remédier aux insuffisances constatées en matière d'hygiène, en vue de la levée de cette suspension à titre conservatoire, a fait savoir le même responsable. Pour rappel, la direction du commerce de Blida a procédé, durant la semaine écoulée, à la fermeture de l'usine de produits laitiers et dérivés "Danone", pour infractions liées à l'utilisation de produits périmés, outre le retrait du marché, des pots de yaourt de la même marque fabriqués avant le 15 janvier.

CORONAVIRUS**La BDL organise une journée de sensibilisation au niveau de ses structures**

La Banque de développement local (BDL) a organisé hier une journée de sensibilisation contre le coronavirus au niveau de ses structures centrales et ses agences bancaires avec la participation de médecins spécialisés dans le domaine des maladies épidémiologiques, a indiqué la banque dans un communiqué.

Lors de cette journée de sensibilisation, les médecins participant à l'instar du Docteur Meriem Kebir, ont apporté des explications sur la manière dont le virus se propage, les symptômes de l'infection et les moyens de prévention, ainsi que la grande importance de l'hygiène pour éviter la contamination.

Un programme de sensibilisation a été élaboré par la direction de la BDL au profit des exploitants des agences de cette banque publique, selon la même source. De plus, la BDL a mis en place tous les moyens matériels par l'achat de solutions hydro alcoolique et de gants au profit de ses caissiers afin de se prémunir contre ce virus, selon le communiqué.

**ARMÉE - COMMUNICATION****Batna: le Centre d'instruction de l'arme blindée ouvre ses portes aux médias**

Le Centre d'instruction de l'arme blindée "chahid Messaoud Mebarkia" au centre-ville de Batna a ouvert mardi ses portes aux médias dans le cadre d'une visite guidée pour présenter cette structure relevant de la 5ème région militaire "chahid Zighoud Youcef".

Dans son allocution donnée à l'occasion, le commandant du Centre le colonel Abdelmounaïm Bouteraâ a inscrit l'initiative dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) de 2020 visant "davantage de rapprochement et de communication de proximité envers toutes les catégories de la société".

Le commandement supérieur de l'ANP, a-t-il ajouté, insiste sur l'ouverture des portes des structures de formation au public et aux médias nationaux pour présenter leurs diverses missions et activités.

Un documentaire a été ensuite présenté aux représentants de différents organes de presse mettant en avant les missions et structures pédagogiques du Centre qui assure la formation de soldats compétents pour l'accomplissement avec professionnalisme des tâches qui lui sont confiées.

Les invités du Centre qui ont pu également assister à un e partie des séances de formation dans la salle des simulateurs d'armes légères et de la conduite d'engins de combat, ont visité les ateliers de démontage et remontage des armes légères.

Ils ont également reçu des informations sur les conditions d'intégration du Centre et du quotidien des soldats stagiaires.

Des cadres militaires du Centre ont répondu aux questions multiples des journalistes présents à la visite clôturée par une exhibition d'arts martiaux du style kuk sool.

Le Centre d'instruction de l'arme blindée "chahid Messaoud Mebarkia" assure la formation de tireurs de char pour les sous-officiers contractuels et des éléments militaires du service national avant leur affectation aux diverses unités de combat.

Créé le 14 juillet 2008 au sein de l'École d'application de l'arme blindée de Batna, ce Centre d'instruction a été transféré ensuite vers le 1er centre d'instruction de la première brigade blindée de Barika avant d'être de nouveau transféré vers l'ancien siège de l'École d'application de l'arme blindée au centre-ville de Batna.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**Skikda : mise sous contrôle judiciaire du conservateur foncier et d'un investisseur dans le secteur du tourisme**

Le tribunal d'appel près la Cour de Skikda a décidé mardi la mise sous contrôle judiciaire du conservateur foncier de la direction des Domaines de la wilaya et un investisseur privé dans le secteur du tourisme après l'appel du jugement interjeté par le parquet, a-t-on appris de source judiciaire.

La même source a affirmé à l'APS que le conservateur foncier et l'investisseur privé avaient été libérés en février dernier après leur comparution devant le juge d'instruction près le tribunal de Skikda pour "abus de fonction et octroi d'indus privilégiés en violation des lois" pour le premier et "trafic d'influence d'agents de l'Etat afin d'obtenir d'indus avantages de l'administration publique" pour le second mis en cause.

La même source judiciaire a également ajouté qu'un deuxième investisseur poursuivi dans la même affaire a été quant à lui mis en liberté, indiquant que le parquet a fait appel à cet effet, n'étant pas convaincu de la première décision du tribunal.

Pour rappel, le juge d'instruction près le tribunal de Skikda avait ordonné, suite à l'enquête menée concernant cette affaire en février dernier de placer A. R., l'ancien directeur des Domaines de la wilaya de Skikda et actuel directeur des Domaines de la wilaya de Annaba, sous contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter le territoire national au motif de "dilapidation des deniers publics", "abus de fonction et octroi d'indus privilégiés à autrui en violation des lois", tout en ordonnant la libération des autres accusés. Ces personnes sont poursuivies pour "vente de terrains propriété de l'Etat faisant partie du tissu urbain de la ville de Skikda à des investisseurs pour des montants inférieurs à leur valeur réelle et dont la différence avoisine les 2 milliards de dinars", a expliqué la même source.

Le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis la détention provisoire à l'encontre du directeur des Domaines et l'un des investisseurs privés et requis la mise sous contrôle judiciaire pour les autres accusés.

Skikda : le directeur de l'éducation de la wilaya sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près le tribunal de Skikda a ordonné mardi après-midi de placer le directeur de l'éducation de la wilaya ainsi que deux autres cadres sous contrôle judiciaire et la mise en détention provisoire du chef de service des moyens de cette même direction pour des "faits de corruption", a-t-on appris de source judiciaire.

La même source a précisé à l'APS, que les concernés sont poursuivis pour "conclusion de contrats en violation de la législation et octroi d'indus privilégiés injustifiés à autrui, abus de fonction et dilapidation de deniers publics".

Selon cette même source, les mis en cause sont poursuivis dans des affaires relatives à des projets relevant du secteur de l'éducation de la wilaya.

A noter que le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis la détention provisoire à l'encontre du chef de service des moyens et la mise sous contrôle judiciaire des autres prévenus.

PROJET DE RÉFORME DE LA CONSTITUTION «La première mouture de la Constitution fin prête aujourd'hui»

La première mouture de la Constitution sera fin prête demain aujourd'hui ou, au plus tard, dimanche, a annoncé hier à Alger, Mohamed Laagab, chargé de mission à la présidence de la République.

Le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, présidé par Ahmed Laraba, a finalisé la première mouture de la Constitution qu'il remettra demain jeudi ou, au plus tard dimanche prochain au président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a précisé M. Laagab qui intervenait lors d'un forum sur la révision constitutionnelle, initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs (ONJSA). La première mouture de la Loi fondamentale sera imprimée la semaine prochaine pour être distribuée aux différents acteurs politiques, de la société civile et du tissu associatif pour débat et enrichissement.

M. Laagab avait déjà indiqué que le Comité d'experts achèvera sa mission vers la mi-mars et présentera une première mouture de la Constitution qui sera soumise à débat et enrichissement, conformément à l'agenda arrêté par le président Tebboune.

Il avait annoncé aussi que tous les partis politiques agréés recevront une copie de la mouture de la Constitution, ainsi que toutes les associations de la société civile sans exclusion, les syndicats, les personnalités politiques et nationales et les enseignants universitaires et ce, de manière à assurer un large et riche débat pour aboutir à une Constitution consensuelle qui consolidera les libertés, la justice sociale,

préservera l'unité nationale et limitera les attributions du Président, lesquelles ne seront plus impériales.

A l'issue des débats qui dureront un mois, la mouture sera soumise de nouveau au Comité des experts, lequel portera les amendements et les modifications proposés avant de soumettre le texte au Parlement puis à un référendum populaire.

Pour rappel, le président de la République avait mis l'accent sur le respect de l'agenda arrêté pour la révision de la Constitution, le Comité d'experts ayant été installé le 8 janvier 2020 et réparti en sept groupes de travail, conformément aux sept axes contenus dans la lettre de mission adressée par le chef de l'Etat au Co-

mité.

Le chef de l'Etat avait tracé, dans une lettre de mission adressée à M. Laraba, sept axes de propositions et recommandations autour desquels le Comité doit mener sa réflexion.

Ces axes concernent "le renforcement des droits et libertés des citoyens", "la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption", "la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", "le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement", "la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire", "la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi" et "la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections".

GOUVERNEMENT

M. Djerad ordonne la révision du management des Caisses de sécurité sociale

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a ordonné mardi de revoir le management actuel des Caisses de sécurité sociale, en introduisant davantage de transparence, en recourant à la numérisation et en modernisant leur mode de gestion, afin de réduire les coûts de leur fonctionnement, indique un communiqué des services du Premier ministre.

M. Djerad qui s'exprimait à l'issue des débats d'un Conseil interministériel qu'il a présidé, consacré à l'examen du dossier relatif à la situation des Caisses de sécurité sociale et de retraite ainsi que les perspectives de leur redressement, a donné aussi l'orientation d'organiser l'examen annuel de la situation financière du système national de sécurité sociale par les deux chambres du Parlement au moyen d'un instrument juridique approprié et d'agir simultanément sur les deux axes de redressement suggérés, à savoir l'introduction des réformes paramétriques et le recours aux sources additionnelles de financement.

Cernant les mesures alternatives de financement du système national de sécurité sociale, il s'agira d'identifier l'ensemble des domaines potentiels, dont le segment du médicament, le tabac, l'alcool et autres produits nocifs à la santé, les taxes douanières et l'IRG, a-t-il expliqué.

Le Premier ministre a également appelé à associer les différents intervenants, en particulier, les partenaires sociaux dans la définition des modalités pratiques de mise en œuvre des réformes préconisées du système national de sécurité sociale, de privilégier la démarche de mise en œuvre graduelle des mesures possibles de redressement en fixant les actions prioritaires, et de coordonner avec le secteur de l'industrie pour le concrétisation de l'opération de recouvrement des créances détenues sur les entreprises publiques.

Il a, en outre, ordonné d'engager la révision de la composante actuelle des Conseils d'administration des différentes caisses, de renforcer la fonction de contrôle et améliorer les modes de recouvrement des cotisations sociales et des créances, d'intensifier les actions de sensibilisation et de vulgarisation en faveur du recours au médicament générique et à la production nationale, et de relancer le dossier relatif à la contractualisation entre la sécurité sociale et les établissements publics de santé.

M. Djerad a appelé à mettre en place un groupe de travail interministériel pour la finalisation des mesures à proposer concernant les réformes paramétriques du système national de retraite à soumettre à un examen en Conseil interministériel et à accompagner l'ensemble de ces mesures d'une stratégie de communication et de sensibilisation en vers l'opinion publique, quant à la nécessité d'une réforme du système national de sécurité sociale.

Le Conseil interministériel a entendu les interventions des ministres, lesquelles ont porté essentiellement sur la situation financière des différentes caisses de sécurité sociale (CNR, CNAS, CASNOS, CNAC, CACOBATH, FNPOS), et ont fait ressortir en particulier le déficit chronique que connaît la Caisse nationale des retraites (CNR) depuis 2013, liton dans le communiqué qui souligne qu'il a été signalé que "le déficit enregistré par la CNR, au titre de l'année 2019, qui est de 601,11 milliards de DA, atteindra, à défaut de réformes structurelles du système, un montant de 1.093,4 milliards de DA à l'horizon 2030".

A ce titre, il a été fait état des mesures retenues par le gouvernement dans son plan d'action, approuvé en février 2020, ainsi que des propositions de réformes envisagées.

APS

APN - PROJET DE LOI SUR LA DISCRIMINATION ET LE DISCOURS DE LA HAINE

Un texte fondé sur la tolérance et le respect de la dignité humaine

Le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, adopté en février dernier par le Conseil des ministres et soumis lundi à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), est fondé principalement sur la tolérance et le respect de la dignité humaine.

Le texte en question vise à prévenir et à sanctionner toutes les formes d'expression qui propagent, incitent, prouvent ou justifient la discrimination et la haine.

Composé de sept chapitres, le projet de loi prévoit, essentiellement, l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention contre les crimes de discrimination et le discours de haine, avec l'association de la société civile et

du secteur privé à sa préparation et à sa mise en œuvre, en sus de la mise en place de programmes d'enseignement en vue de la sensibilisation, la diffusion de la culture des droits de l'Homme, de l'égalité, de la tolérance et du dialogue.

Il définit également le champ d'action de la protection des victimes de ces actes criminels et confère aux associations nationales des droits de l'Homme le droit de déposer plainte auprès des juridictions compétentes et de se constituer partie civile.

Il prévoit aussi la création d'un Observatoire national de prévention contre la discrimination et le discours de haine, placé auprès du président de la République.

Intervenant au terme de l'exposé de l'avant-projet de loi présenté par le mi-

nistre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, lors de la réunion du conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait précisé que cette loi "se veut une réponse aux tentatives de fragmentation de la société algérienne, notamment à travers l'utilisation des réseaux sociaux", affirmant que "la liberté d'expression ne signifie nullement la liberté d'insulter, de diffamer, de discriminer et de propager la haine et la division".

Il avait, à ce propos, ordonné "l'introduction d'amendements pour préserver l'objectif substantiel de cette loi, à savoir la préservation de l'unité nationale dans toute sa composante, la moralisation de la vie politique et publique et sa protection contre toute dérive".

COLLECTIVITÉS LOCALES

Prise en charge immédiate des besoins prioritaires des citoyens vivant dans des zones d'ombre du pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé mardi à Biskra qu'il sera procédé à «la prise en charge immédiate des besoins prioritaires des habitants des zones d'ombre à travers le territoire national.» «Une opération de recensement des zones d'ombre dans tout le pays a été menée en coordination avec les wilayas et des instructions ont été données pour déterminer les besoins fondamentaux des populations de ces zones», a indiqué le ministre lors du suivi, dans la commune d'Ourlal, d'un exposé sur les projets programmés pour la prise en charge des besoins des zones défavorisées dans la wilaya, où il effectue une visite de travail en compagnie des Directeurs généraux de

la Sûreté nationale et de la protection civile respectivement Ounissi Khelifa et Boualem Bourrelaf. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune visant à promouvoir les conditions de vie des citoyens habitant dans des zones d'ombre, a ajouté le ministre, relevant que «les premiers résultats de ces projets doivent apparaître dans un délai n'excédant pas les quatre mois, avec la mobilisation des moyens financiers nécessaires». M. Beldjoud a indiqué que les responsables concernés «sont appelés à suivre de près les projets à réaliser dans ces zones, notamment ceux portant sur le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel et sur la réa-



lisation de routes pour le désenclavement» de ces zones défavorisées. Au cours de sa visite, M. Beldjoud a procédé au lancement des travaux de réalisation d'un chemin communal (CC) sur 11 km dans la localité Echoutka, dans la commune d'Oumèche, dans le but de désenclaver ses 1.338 habi-

tants. Le ministre a également inauguré les sièges de la sûreté des daïras d'Ourlal et d'Oumèche, avant d'inaugurer, dans la ville de Biskra, le nouveau siège de la direction de la protection civile et une unité principale, puis visiter le siège du centre médico-social des personnels des collectivités locales.

PROCÈS

Tribunal de Sidi M'hamed: début du procès de l'ancien DGSN Abdelghani Hamel et de ses fils...

Le procès de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel et de ses fils a débuté hier au tribunal de Sidi M'hamed. Abdelghani Hamel est poursuivi dans plusieurs affaires, dont "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite" et "trafic d'influence", outre obtention de fonciers par des moyens illégaux". Le procès avait été reporté, lors de la séance tenue le 19 février dernier, à la demande du collectif de défense des accusés pour compulser des pièces du dossier.

Parmi les témoins qui se présenteront à la barre, figurent l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en sus de plusieurs ministres et d'anciens walis. Abdelghani Hamel avait comparu, début mai, devant le procureur de la République près du tribunal de Sidi M'hamed pour audition dans le cadre de l'affaire de tentative d'introduction de 701 kg de cocaïne au port d'Oran. Deux fils de l'ancien DGSN se trouvent aussi en détention préventive à la prison d'El-Harrach (Alger) pour la même affaire, alors que son épouse et sa fille ont été placées sous contrôle judiciaire.

...Un an de prison dont 6 mois avec sursis à l'encontre de Karim Tabbou

Le tribunal de Sidi M'hamed à Alger a condamné hier le militant politique, Karim Tabbou, à un an de prison dont 6 mois avec sursis, pour atteinte à l'unité nationale.

À l'issue d'un procès, entamé début mars, le Tribunal a prononcé, à l'encontre de Tabbou, une peine d'une année de prison dont six mois avec sursis assortie d'une amende de 50.000 DA. Poursuivi pour "atteinte à l'unité nationale", Tabbou a été acquitté de l'accusation d'"atteinte à la défense nationale". Placé en détention provisoire fin septembre dernier, le porte-parole du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS-non agréé) devrait quitter la prison de Koléa (w.Tipasa), le 26 mars courant. Pour rappel, le procureur de la République avait requis, le 5 mars dernier, une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA à l'encontre de Karim Tabbou.

AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DU VIEUX BÂTI À ALGER

La première opération a atteint 95%, déclare le wali

Le taux d'avancement des travaux de réaménagement et de réhabilitation des bâtis et vieux quartiers à Alger, lancés dans le cadre de la revalorisation du vieux tissu urbain de la capitale, a atteint 95%, a fait savoir mardi le wali d'Alger, Youcef Chorfa. «Lancés en 2014, le taux d'avancement des travaux de la première phase de l'opération de réaménagement et de réhabilitation des bâtis et vieux quartiers à Alger, a atteint 95%», a déclaré M. Chorfa à la presse, en marge d'une visite d'inspection aux différents chantiers de réalisation de logements publics locatifs (LPL), à Souidania, Douéra et Baraki. La deuxième phase de cette opération débutera, selon le wali, incessamment et inclura le reste des bâtis du vieux parc immobilier de Belouizdad, Hussein Dey, El Biar, El Madania et Bab El Oued. Lors de la première phase, des bureaux d'étude et des entreprises seront mobilisés pour mener à bien ce projet, a soutenu le chef de l'exécutif, affirmant que «des montants financiers supplémentaires seront débloqués pour parachever le programme tracé», sans préciser la valeur du montant.

Selon le wali, le parc de l'habitat à Alger sera renforcé, d'ici la fin de l'année en cours, par un premier quota de 7000 logements sur 22.000 unités en cours de construction de formule «sociale», qui seront distribués progressivement. S'enquérant des travaux du projet 2000 logements de la cité «Roukhi Abderrahmane» à Souidania, le wali d'Alger a pris note des explications faisant ressortir un taux de 78% d'avancement des travaux, et une distribution devant passer par 5 étapes d'ici juin 2021. M. Chorfa a indiqué que cette nouvelle cité sera renforcée par de nouveaux groupements scolaires et un lycée d'une capacité de 1000 élèves en prévision de la prochaine rentrée scolaire, appelant les services de Sonelgaz à parachever la réalisation du réseau des transformateurs au nombre de 22 pour alimenter la cité. A Douéra où il a inspecté le projet de réalisation de 924 logements publics locatifs (LPL), le wali a exhorté les responsables de l'entreprise chinoise à relancer les travaux et à respecter les délais, notamment suite à la régularisation des créances de cette entreprise.

Le wali a donné des instructions strictes aux maîtres d'oeuvre au niveau des cités 2800 logements à Houch Mihoub 1 (Baraki) et 1400 logements à Houch Mihoub 2 (Baraki) et ce pour une meilleure organisation des différents chantiers et leur renforcement par les moyens nécessaires notamment humains, outre le parachèvement des structures et le reste des équipements dans les délais impartis.

Concernant le remplacement de la main d'oeuvre chinoise qui fait défaut en raison de la propagation du Coronavirus, le wali a rappelé que les maîtres d'oeuvre se chargeront de cette question conformément au cahier de charge et aux contrats conclus entre les deux parties.

Pour ce qui est des logements vacants à Alger, le wali a souligné l'importance de signaler ce genre de cas pour permettre aux services de la wilaya d'ouvrir une enquête.

APS

JUSTICE

Système de valeurs et déontologie, pivots d'une Justice forte et équitable

Le système de valeurs et la déontologie sont les deux pivots sur lesquels doit s'établir la Justice pour être forte et équitable, notamment en cette conjoncture particulière, a affirmé mardi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

"En cette conjoncture particulière, la Justice gagnerait à rouler sur deux pivots: le système de valeurs et la déontologie, pour être forte et équitable et rassurer les citoyens quant à la qualité de ses décisions", a déclaré le ministre qui présidait une cérémonie de distinction en l'honneur de 142 magistrats de la Cour suprême mis à la retraite.

Pour M. Zeghmati, "quel que soit le niveau atteint par la société en termes de croissance économique, de développement politique et de progrès culturel, les valeurs demeurent le socle qui sous-tend toute entreprise sur cette voie, à même de permettre d'atteindre les objectifs es-



comptés". Après avoir salué les efforts consentis par ces magistrats tout au long de leur carrière "pour ancrer les valeurs de probité et de rectitude", M. Zeghmati a souligné que "ces valeurs doivent être transmis es aujourd'hui aux jeunes

magistrats pour qu'ils soient les dignes héritiers de leurs prédécesseurs". L'occasion était pour le ministre de saluer les efforts consentis par les magistrats pour instaurer "une Justice équitable, garante des droits et libertés et des

droits de l'homme, une Justice qui consolide la paix et la quiétude". Etait présent à cette cérémonie de distinction, le ministre conseiller à la Communication, porte-parole de la Présidence de la République, M. Belaid Mohand Oussaid.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Rezig : «Augmenter le nombre de laboratoires agréés dans les secteurs sensibles»

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a souligné lundi à Alger l'impératif d'augmenter le nombre des laboratoires agréés dans les différents secteurs sensibles afin de contrôler les produits importés et encourager l'exportation, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors d'une réunion avec le directeur général (DG) de l'Organisation algérienne d'accréditation (ALGERAC), Noureddine Boudissa, le ministre a fait savoir que son département avait procédé, en coordination avec d'autres sec-

teurs, à la révision de certains textes de loi en vigueur, mettant l'accent sur la nécessité de reconsidérer les laboratoires publics, sans exclure bien entendu le secteur privé, afin d'augmenter le nombre des laboratoires agréés dans les différents secteurs sensibles, permettre le contrôle des produits importés et encourager l'exportation.

Réaffirmant sa détermination à renforcer le contrôle dans l'agroalimentaire via le recours aux laboratoires d'autres secteurs, M. Rezig a souligné l'importance

de créer l'Agence nationale de la santé alimentaire dans les prochains délais qui aura pour mission la protection du consommateur et la vérification de la qualité du produit local et importé conformément aux règles internationales d'hygiène. Lors de cette réunion, M. Boudissa a présenté un exposé sur ALGERAC et la situation réglementaire des laboratoires agréés, abordant également la stratégie de l'organisme dans le développement de la série des laboratoires selon les standards internationaux.

UNIVERSITÉ

Une convention entre l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale et l'université d'Alger 3 pour le lancement d'un master professionnel

Une convention de coopération pour le lancement d'un master professionnel "lutte contre les crimes économiques et financiers" a été signée mardi entre l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale et l'université d'Alger (3), et ce "en application des orientations des autorités supérieures du pays et leur détermination à lutter contre la corruption".

"Le lancement de ce programme de formation, devant être entamée dès la prochaine année scolaire, est dictée par l'impérative lutte contre ce type de crimes qui prennent de l'ampleur du fait des spécificités de la conjoncture", a indiqué le commandement de la Gendarmerie nationale dans son communiqué, affirmant que cette démarche intervient en "application des orientations des autorités supérieures du pays et

leur détermination à lutter contre la corruption et moraliser la vie publique".

Au terme d'un parcours de 24 mois, ce programme de formation qui comporte des modules traitant d'aspects sécuritaires, technique et professionnel, sera sanctionné par diplôme de master professionnel dans le domaine de la lutte contre les crimes économiques et financiers".

Cette formation "permettra aux officiers stagiaires de maîtriser les techniques d'investigation et d'enquête en matière de crimes économiques et financiers, notamment dans les domaines du commerce extérieur, techniques des banques, transactions douanières, évasion fiscale, administration des budgets, marchés publics, blanchiment d'argent, recouvrement des

recettes ainsi que tous les crimes en lien avec le domaine et édictés dans la législation algérienne".

La convention intervient également "en réponse aux exigences professionnelles imposées sur le terrain, en vue de permettre aux cadres de la GN d'acquérir un maximum de connaissances scientifiques et techniques, relatives notamment aux crimes économiques et financiers qui ont pris des proportions alarmantes lors des dernières années dans notre pays", a-t-on précisé de même source.

Le but étant de "faire face à ces crimes avec efficacité et professionnalisme".

Pour y parvenir, le Commandement de la GN a mis en avant l'impératif de "procéder à la sélection d'une ressource d'encadrement de haut niveau afin de garantir

une formation qualitative permettant aux agents de la police judiciaire d'acquérir des mécanismes et des compétences opérationnelles, le tout renforcé par des bases théoriques et organisationnelles dans la gestion des enquêtes".

Il est question, donc, d'assurer "une formation particulière au diapason des textes réglementaires et conventions internationales et régionales en matière de lutte contre les différentes formes du crime souvent à caractère organisé et transfrontalier", a-t-on poursuivi dans le communiqué.

Le ministère de la Défense nationale a adopté, depuis quelques années déjà, le système LMD dans le cadre d'une double tutelle pédagogique (MDN-ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique).

AGRICULTURE : «Une production de 56 millions de quintaux de céréales réalisée en 2019»

La production des céréales a atteint, en 2019, une quantité de 56 millions de quintaux, dont 27 millions de quintaux récoltés, ayant permis de suspendre l'importation du blé dur et de l'orge depuis avril 2019, a indiqué la cellule d'information et de communication de l'Assemblée populaire nationale (APN) mardi dans un communiqué.

Ainsi, le pays a produit 1,36 millions de quintaux de légumineuses, 11,3 m/q de dattes, 15,8 m/q d'agrumes, 5,2 m/q de viandes rouges, 5,7 m/q de viandes blanches et 3,3 milliards de litre de lait, selon des chiffres présentés par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari lors d'une réunion tenue par la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement à l'APN, en présence du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des montagnes, Chehat Fouad et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

Abordant les actions réalisées en 2019, M. Omari a rappelé l'extension des espaces irrigués à 1,4 millions ha, la réalisation de 737 unités sous forme de forage et puits et 23 bassins pour l'irrigation agricole, outre l'installation de 290 unités d'éclairage avec l'énergie solaire et le désenclavement d'un grand nombre de zones agricoles en pavant 807 km de voies.

En matière de protection des ressources naturelles, de valorisation et de protection des steppes et des pâturages, il a été procédé à la plantation d'un rayon de 817,936 ha dans le cadre du Plan national de reboisement (PNR) où plus de 10 millions d'arbres ont été jusqu'à 14 millions d'arbres visés, et au lancement du projet d'extension et de maintien du barrage vert.

Évoquant le foncier agricole, le ministre a fait savoir que le droit

de concession a bénéficié depuis sa promulgation en 2010 à près de 201.210 exploitants agricoles, dont 177.777 décisions d'attribution accordées à hauteur de 88 %.

De plus, un total de 453.000 hectares de terres inexploitées ont été récupérées en vue de leur redistribution et 190.000 autres hectares soumis aux mesures de récupération ont été recensés.

Le secteur de l'agriculture compte 140,1 millions d'hectares répartis sur 32,7 millions d'hectares de pâturages, 4,1 millions d'hectares de forêts et 2,8 millions d'hectares d'alfa, alors que les superficies cultivables s'élèvent à 8,5 millions d'hectares, a fait savoir le ministre.

L'agriculture contribue à hauteur de 12 % au PIB

Le ministre a indiqué que l'agriculture contribue à hauteur de 12 % dans le produit intérieur brut (PIB) et assure 2,6 millions d'emplois permanents.

Le taux de croissance dans le secteur s'est élevé à 4,2 % en 2019 pour une valeur de production de 3497 milliards de DA, couvrant ainsi les besoins nationaux à hauteur de 73 %, ajoute la même source.

Selon le même communiqué, le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Fouad Chehat a mis l'accent sur l'importance du contact direct avec l'agriculteur en impliquant dans l'élaboration des projets et leur mise en œuvre sur le terrain selon la spécificité de

chaque région. Dans ce cadre, M. Chehat a indiqué que l'objectif primordial à atteindre au niveau des régions sahariennes est de s'orienter vers l'utilisation des nouvelles techniques, l'exploitation rationnelle de l'énergie et des eaux, en sus du développement de l'énergie solaire.

Pour les régions montagneuses, le ministre délégué dira que la priorité consiste en l'adoption d'une méthode de travail impliquant directement les acteurs du secteur, outre l'utilisation des ressources inexploitées jusqu'à ce jour qui s'élèvent à 3,5 millions d'hectares.

Pour leur part, les membres de la Commission ont soulevé nombre de questions et de préoccupations concernant le secteur.

Dans ce contexte, un député s'est interrogé sur les méthodes et les moyens permettant la mise en œuvre du plan devant l'absence d'une stratégie de financement claire, critiquant, par là même, la discordance relevée dans les chiffres avancés par les différents ministères.

Déplorant la méthode de commercialisation du produit agricole, un autre député a indiqué "l'agriculteur craint désormais de se retrouver devant une production abondante en raison des difficultés de commercialisation", s'interrogeant sur les raisons qui font que l'Algérie ne sorte pas de ces crises.

Un autre député s'est interrogé sur le dysfonctionnement qui entrave toujours la concrétisation de



la sécurité alimentaire dans les produits agricoles de base, avant d'aborder une série de problèmes dont pâtit l'agriculteur, tels le problème du foncier, la main d'œuvre, la gestion, la bureaucratie et la subvention qu'il estime comme principal entrave au développement du secteur.

De son côté, un autre membre de la commission s'est interrogé sur la poursuite par l'Algérie de l'importation des semences dont la production locale est inexistante, en sus de l'absence d'une banque de données fournissant des statistiques exactes sur la production.

Appelant à orienter la subvention vers ses véritables bénéficiaires, un autre député a abordé la question de distribution des actes de concession et les multiples entraves administratives se dressant devant l'investissement agricole.

Insistant sur la nécessité de coordonner avec d'autres secteurs, tels l'industrie, les ressources en eau dans l'objectif de parvenir à la concrétisation de l'autosuffisance

et la sécurité alimentaires, un autre député a appelé à permettre aux agriculteurs dans les régions sahariennes, l'exploitation de la nappe d'eau souterraines dans l'irrigation, en sus de la nécessité d'un accompagnement technique des agriculteurs.

Les députés ont également abordé le problème de l'expansion urbaine au détriment des terres agricoles, soulevé en l'occurrence par un député qui a mis en exergue l'importance de la concertation avec les concernés et de revoir les lois sur les coopératives, les fonds et les chambres d'agriculture. Un député a appelé au soutien du Fellah dans l'acquisition de l'équipement agricole, fustigeant l'interdiction imposée aux agriculteurs d'effectuer des forages, d'irriguer à partir des barrages, ainsi que la cherté des prix des engrais, alors qu'un autre membre de l'APN a mis en avant l'impératif de parachever les projets à l'arrêt et de relancer le Fonds pour le développement des zones de montagnes.

INDUSTRIE

Le premier catalogue algérien des métiers de l'industrie voit le jour

Le secteur de l'industrie a été renforcé à la faveur de la naissance du premier catalogue algérien des métiers de l'industrie qui a pour objectif de hisser le niveau et la performance des ressources humaines des entreprises économiques, et contribuer à la relance de l'économie nationale.

Le président-directeur général du Groupement Algeria Corporate Universities (GACU) relevant du ministère de l'Industrie et des mines, Ghrieb Sifi, a annoncé mardi à Alger, la naissance de ce catalogue, en présence des Secrétaires généraux des ministères de l'Industrie et des Mines, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que des représentants de différents groupes industriels publics et du Groupement Algeria Corporate Universities.

Ce Catalogue recense l'activité industrielle dans le pays et comporte une cartographie des principaux métiers de l'industrie, des programmes de formation et un guide d'utilisation.

S'agissant de l'activité industrielle, le même responsable a fait savoir que l'accent a été mis à ce que le document donne un aperçu clair des mécanismes de production au niveau des unités pilotes, choisies à l'entame de la réalisation du Catalogue.

Pour ce qui est de la cartographie des principaux et délicats métiers industriels, M. Sifi a précisé qu'il s'agit de métiers exigeant des techniques importantes dont l'absence au niveau des usines, peut constituer un risque sur le processus de production.

Quant aux programmes de formation en lien direct avec le domaine industriel, leur élaboration a été d'"une grande précision", a-t-il ajouté. Le guide d'utilisation renferme les techniques devant être suivies pour faire fonctionner la machine industrielle de façon rationnelle, ce qui permettra de préserver son rendement. A ce titre, le même respon-

sable a indiqué qu'en plus de la version papier du catalogue, le GACU a procédé à sa numérisation en recourant aux TIC.

Supervisé par l'expert en matière de l'industrie du ciment, El Hachemi Hamoud, un premier cours à distance via internet a été dispensé pour la première fois dans l'industrie algérienne, dans le cadre d'un partenariat entre le GACU, l'Institut national du travail (INT) et une start-up.

Pour être au diapason des nouvelles technologies, le GACU a mis en place un modèle d'une bibliothèque numérique des métiers de l'industrie mis à la disposition des entreprises industrielles en collaboration avec la Direction informatique du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Pour M. Sifi, ce modèle tend à préserver le patrimoine technique des entreprises industrielles en Algérie, et le mettre entre les mains des utilisateurs via les nouveaux moyens de communication.

Le catalogue des métiers du secteur de l'industrie permettra, a-t-il encore précisé, de construire un véritable pont entre le monde industriel, le GACU et les centres de recherche et de développement.

Incluant différents programmes techniques jusque-là élaborés, le Catalogue devra justement être concrétisé et développé en fonction des exigences du marché de l'industrie.

Collection d'échantillons de produits importés en vue d'une production locale

Par ailleurs, M. Sifi a évoqué un projet du GACU relatif à la collection d'échantillons de produits importés utilisés dans le domaine industriel, qu'il serait possible, a-t-il estimé, en collaboration avec les centres de recherche scientifique, de "produire localement et à bas prix". Considérant la recherche et le développement opérationnel

comme un deuxième pilier pour le plan d'action du GACU, la production de ces échantillons demeure, selon le même responsable, très possible.

Comme l'expertise et l'audit sont également au cœur de l'instance sous-tutelle, M. Sifi a affirmé qu'il serait procédé à la constitution d'un groupe de compétences algériennes de différents domaines de l'industrie, établies aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et compter sur leur "contribution à attiser l'action industrielle de nouveau". Dans le but d'insérer la catégorie des sourds-muets dans la vie professionnelle, le GACU a élaboré un programme de formation spécial pour l'industrie du textile.

De son côté, le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Mohamed Bouchama a déclaré que le catalogue des métiers du secteur de l'industrie se voulait une initiative s'inscrivant dans le cadre des efforts consentis dans le domaine de la formation et la qualification des ressources humaines ainsi que l'encadrement des compétences algériennes qui contribuent "inégalement" à réaliser un saut qualitatif dans l'économie nationale.

Il a souligné que le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), récemment créé par le ministère de l'Industrie dans le cadre d'un partenariat avec les groupements industriels public et privé, est considéré comme un autre jalon renforçant et soutenant la stratégie du secteur dans le domaine de la formation et l'expertise.

Il est attendu de cette instance beaucoup d'efforts pour élever le niveau des capacités et des compétences des cadres et travailleurs du secteur, notamment en ce qui concerne l'aspect technique et de gestion, afin de permettre aux entreprises algériennes "de mener la bataille de la concurrence au double plan national et international", a fait savoir le même responsable.

Pétrole: vers de nouvelles concertations entre l'Opep et ses alliés pour enrayer la chute des prix

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés se dirigent vers de nouvelles concertations autour des mesures à prendre pour enrayer la chute des cours, provoquée notamment par le Coronavirus et la guerre des prix.

Ainsi, une réunion du comité technique conjoint Opep-nonOpep (JTC) est attendue pour le 18 mars courant, selon les déclarations des ministres de l'Opep+, à savoir celui de la Russie et du Kazakhstan, afin d'examiner l'évolution du marché pétrolier.

La Russie, deuxième producteur mondial de pétrole et allié principal de l'Organisation sera présente à cette réunion.

"Le dialogue se poursuit avec l'Opep et nous allons envoyer un représentant à la réunion du Comité technique conjoint prévu le 18 mars", a déclaré mercredi le ministre russe, Alexandre Novak.

Il a ajouté que la situation du marché pétrolier n'était pas stable à cause de la propagation du Coronavirus.

Mardi, il a souligné que la Russie était prête à prolonger au deuxième trimestre l'actuel accord de réduction de la production en vigueur jusqu'à fin mars, soit une réduction de 1,7 million de barils par jour par rapport au niveau d'octobre 2018.

Pour sa part, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a appelé mercredi, les pays membres de l'Opep et leurs alliés à réunir les experts du JTC en vue d'analyser les conditions actuelles du marché pétrolier qui fait face à un double choc d'offre et de demande, provoqués par l'épidémie de coronavirus.

"L'Algérie, en tant que pays frère et ami de l'ensemble des pays membres de l'Opep et non-Opep, aura la facilité de s'entretenir et de chercher le consensus pour une action solidaire pouvant contribuer à stabiliser le marché", a déclaré M.Arkab, dans un entretien accordé à l'APS.

Le retour de l'Opep et ses alliés à la table des discussions intervient dans un contexte marqué par une chute drastique des prix.

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Opep a atteint mardi 35,71 dollars contre 34,71 dollars lundi, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web.

Mardi, le baril de pétrole coté à Londres a terminé la séance en hausse de 8,3%, ou 2,86 dollars, à 37,22 dollars. A New York, le baril de WTI pour livraison en avril a clôturé à 34,36 dollars après avoir grimpé de 10,4% ou 3,23 dollars.

Cette progression est intervenue dans un contexte marqué par le retour d'espoir sur la relance des discussions entre l'Opep et ses alliés pour soutenir les prix de l'or noir. En revanche, les cours étaient en baisse mercredi, provoqués par les perspectives de hausse d'une production d'or noir déjà très abondante.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 35,91 dollars à Londres, en baisse de 3,52% par rapport à la clôture de mardi, tandis qu'à New York, le baril américain de WTI pour avril perdait 3,52%, à 33,15 dollars.

Les réunions de l'Opep tenues les 5 et 6 mars dernier à Vienne ont été achevées sans prise de mesures pour soutenir les prix de brut.

Les participants à la 178ème réunion de l'Opep avaient recommandé à leurs alliés, dont la Russie une nouvelle réduction de 1,5 million de barils par jour (bpj) jusqu'à fin 2020 pour soutenir les cours du brut.

Cette recommandation n'a pas été validée par la 8ème réunion des pays Opep et Non Opep, sachant que la Russie soutient le maintien de l'accord actuel (1,7 million bpj). L'Arabie saoudite a annoncé par la suite la plus importante réduction de ses prix de brut en 20 ans afin de gagner des parts de marché.

Cette décision a fait chuté les prix jusqu'à 32 dollars. Mercredi, le géant pétrolier Saudi Aramco a annoncé qu'il envisageait d'augmenter sa capacité de production de pétrole d'un million de barils par jour (bpj) pour la porter à 13 millions bpj.

Les Emirats arabes unis se sont dit aussi prêts à augmenter leur approvisionnement en pétrole de plus d'un million de baril par jour (bpj).

Conformément à notre stratégie de croissance de la capacité de production (...), nous sommes en mesure d'approvisionner le marché avec quatre millions de barils par jour (bpj) en avril", a indiqué mercredi l'entreprise publique Abu Dhabi National Oil Company (Adnoc) dans un communiqué.

L'Arabie Saoudite et les Emirats arabes Unies sont deux alliés importants au sein de l'Opep.

L'Opep+ avait portée en décembre dernier sa réduction globale de la production à 1,7 millions de barils/jour. Entré en vigueur janvier dernier, cet ajustement prendra fin le 31 mars.

PÉTROLE

Le Brent sous la barre de 36 dollars

Les prix du pétrole étaient en baisse hier au lendemain d'un fort rebond après un lundi noir, pénalisés par les perspectives de hausse d'une production d'or noir déjà très abondante.

Vers 11h40 GMT (12h40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 35,91 dollars à Londres, en baisse de 3,52% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour avril perdait 3,52%, à 33,15 dollars.

Les deux cours de référence ont pourtant progressé en cours de séance asiatique, dans la lignée de mardi, atteignant brièvement 39,70 dollars le baril de Brent et 36,35 dollars celui de WTI.

"Après la chute historique des prix en début de semaine, la situation sur le marché du pétrole reste extrêmement volatile", a commenté Carsten Frisch, analyste de Commerzbank. "Cette phase de fortes fluctuations des prix devrait se poursuivre pendant encore un certain temps", a-t-il ajouté. Après l'échec des négociations la semaine dernière à Vienne entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) emmenés par l'Arabie saoudite et leurs alliés, dont la Russie, Ryad a décidé d'ouvrir les vannes et a déclenché une guerre des prix qui s'est traduite lundi sur les marchés par une chute historique des cours d'environ 25%, la pire séance depuis le début de la guerre du Golfe en 1991, avant un rebond de 10%



le lendemain. Mais le bras de fer continuait mercredi, la compagnie nationale saoudienne Saudi Aramco annonçant qu'elle envisageait d'augmenter encore davantage sa capacité de production de pétrole d'un million de barils par jour (mbj) pour la porter à 13 mbj, soit plus de 3 mbj de plus que sa production actuelle, sur un marché qui souffre déjà d'une offre excédentaire. Les Emirats arabes unis se sont également dit prêts mercredi

à augmenter leur approvisionnement en pétrole de plus d'un million de baril par jour, a annoncé mercredi Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC).

"Ce n'est probablement pas la meilleure option", a réagi le ministre de l'Energie russe Alexandre Novak, cité par les agences russes, ajoutant que les discussions se poursuivaient avec les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de l'Opep+.

ALGÉRIE - PÉTROLE

M. Arkab appelle à une réunion du JTC en vue d'analyser les conditions actuelles du marché

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a appelé hier les pays membres de l'Opep et leurs alliés à réunir les experts du Comité technique conjoint (JTC) en vue d'analyser les conditions actuelles du marché pétrolier qui fait face à un double choc d'offre et de demande, provoqués par l'épidémie de coronavirus.

Dans un entretien à l'APS, M. Arkab, également Président en exercice de la Conférence de l'Opep, a indiqué que "d'intenses contacts et discussions ont été engagés, depuis lundi, avec les pays membres de l'Opep et non membres de l'Organisation en vue de rechercher les voies et moyens devant permettre de restaurer l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier.

A ce propos, le ministre de l'Energie a rappelé l'accord

adopté lors de la réunion ministérielle Opep/non-Opep tenue le 6 mars à Vienne pour préserver les mécanismes de dialogue établis en 2016 par la Déclaration de coopération, et proroger les mandats du Comité ministériel conjoint de suivi et du Comité technique conjoint de l'Opep+.

"Je me suis entretenu avec le secrétaire général de l'Opep et nous sommes d'accord qu'en ce moment de crise profonde, il convient de maintenir le dialogue et la communication entre les pays Opep et non-Opep, à tous les niveaux", a fait savoir le ministre, persuadé que "l'Algérie, en tant que pays frère et ami de l'ensemble des pays membres de l'Opep et non-Opep, aura la facilité de s'entretenir et de chercher le consensus pour une action solidaire pouvant contribuer à stabiliser le marché", a-t-il

dit. La démarche de l'Algérie visant à renouer le dialogue s'impose, a tenu à préciser M.Arkab, évoquant à ce propos la situation du marché du pétrole qui s'est fortement détériorée au cours des dernières semaines à cause des effets adverses sur l'économie mondiale et la demande pétrolière impactée sévèrement par l'épidémie de coronavirus.

"Nous sommes optimistes de parvenir à un consensus au sein des pays Opep et non-Opep pour une diminution de la production afin de réduire les stocks actuels, d'autant plus que les prévisions de croissance de la demande pétrolière sont fortement révisées à la baisse.", a fait observer le ministre.

A cet effet, M.Arkab a appelé les pays de l'Opep et non-Opep à poursuivre le dialogue dans le cadre de la

Déclaration de coopération, ce qui permettra, a-t-il noté, d'envoyer un signal "positif" au marché pétrolier.

Il s'est félicité, par ailleurs, des déclarations tenues mardi par le ministre de l'Energie russe Alexander Novak, indiquant que son pays continuera à coopérer avec l'Opep en dépit du fait que l'Accord de réduction de la production n'ait pas été prorogé au-delà du mois de mars.

M. Arkab a conclu, qu'il est "nécessaire" de maintenir le dialogue et la communication entre tous les pays Opep et non-Opep, à tous les niveaux, affirmant que "l'Algérie qui présidera la Conférence de l'Opep jusqu'à fin 2020, poursuivra son rôle et œuvrera à maintenir une coopération effective entre l'ensemble des pays signataires de la Déclaration de coopération".

L'Opep revoit à la baisse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole

L'Opep a revu fortement à la baisse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2020, sous l'effet associé du ralentissement économique et de l'extension hors de Chine de l'épidémie de coronavirus, selon son rapport mensuel publié hier.

Elle prévoit désormais une croissance de la demande à 60.000 barils par jour (mbj), relevant qu'"au vu des derniers développements, les risques de détérioration surpassent les indicateurs positifs et laissent entrevoir de plus amples révisions à la baisse de la croissance de la demande".

L'Opep anticipait jusqu'ici une progression de 990.000 barils par jour.

La demande globale de pétrole est désormais estimée pour l'année à 99,73 millions de barils quotidiens, avec une consommation accrue au second semestre par rapport au premier.

Ces prévisions supposent que l'activité mondiale se soit normalisée d'ici le dernier trimestre.

"L'impact des développements liés au Covid-19 sur une situation économique mondiale déjà fragile est un vrai défi, et requiert une action mondiale coordonnée de tous les acteurs du marché", ajoute l'Opep dans son rapport. Cet appel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole intervient alors même que l'Arabie Saoudite, chef

de file de l'organisation, a lancé une guerre des prix, après que la Russie, qui est théoriquement partenaire de l'Opep, a refusé de réduire sa production pour soutenir des cours malmenés par l'épidémie de coronavirus. Mercredi, la compagnie nationale saoudienne Saudi Aramco a annoncé qu'elle envisageait d'augmenter encore sa capacité de production.

Les Emirats arabes unis se sont dit prêts à faire de même.

"Ce n'est probablement pas la meilleure option", a réagi le ministre de l'Energie russe Alexandre Novak, cité par les agences russes.

PRIX DU PÉTROLE

Les cours repartent à la baisse après que Riadh dit vouloir augmenter sa production

Les cours du pétrole sont repartis en baisse hier suivant l'annonce du géant saoudien Aramco qu'il allait encore augmenter sa capacité de production de pétrole, après avoir repris du terrain plus tôt en Asie à la suite de l'hécatombe de lundi.

Dans la matinée, le baril de "light sweet crude" (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, cédait 0,42 dollar, soit 1,22%, à 33,94 dollars, dans les échanges électroniques.

Le baril de Brent, référence européenne, pour mai, perdait de son côté de 0,32 dollar, soit 0,86% à 36,90 dollars. Les cours ont encaissé lundi leur pire chute en près de 30 ans, en plongeant d'environ 25% après l'échec de discussions avec la Russie qui a conduit Ryad à déclencher une bataille des prix.

Les prix avaient franchement rebondi mardi, Moscou ayant esquissé un petit geste d'ouverture envers l'Arabie saoudite pouvant ouvrir la voie à un accord plus large sur la production de brut dans le monde. Mais l'annonce d'Aramco mercredi qu'il allait ouvrir les vannes et augmenter sa capacité de production de pétrole d'un million de barils par jour (bpj) po ur la porter à 13 millions bpj a fait piquer du nez les marchés à nouveau. Mardi, le premier exportateur mondial de brut avait déjà décidé d'augmenter sa production d'au moins 2,5 millions de bpj pour atteindre un niveau record de 12,3 millions bpj à partir d'avril. Ces mesures interviennent alors que



l'Arabie saoudite a entamé une guerre des prix avec la Russie après l'échec d'un accord de réduction de la production pétrolière entre l'Opep et les producteurs non membres de l'Organisation y compris la Russie visant à répondre à la faiblesse de la demande. Les cours avaient été soutenus en début de séance mercredi en Asie par des nouvelles encourageantes de Séoul et Pékin sur le front

de coronavirus, mais aussi par la perspective du plan de soutien à l'économie américaine du président Donald Trump face à l'épidémie.

Le président Trump a promis des aides aux compagnies aériennes et aux croisiéristes, deux secteurs frappés de plein fouet par la paralysie mondiale. Mais les investisseurs s'inquiètent du peu de mesures concrètes.

Les Emirats prêts à augmenter leur approvisionnement de plus d'un million de b/j

Les Emirats arabes unis sont prêts à augmenter leur approvisionnement en pétrole de plus d'un million de baril par jour (b/j), a annoncé hier Abu Dhabi National Oil Company (Adnoc).

"Conformément à notre stratégie de croissance de la capacité de production (...), nous sommes en mesure d'approvisionner le marché avec quatre millions de barils par jour (b/j) en avril", a indiqué l'entreprise publique dans un communiqué.

"Par ailleurs nous allons accélérer notre objectif de capacité à cinq millions bpj", a précisé Adnoc, une entreprise publique des Emirats, pays membre de l'Opep qui produit jusque-là environ trois millions de b/j. Son annonce intervient quelques heures après celle du géant pétrolier Saudi Aramco qui envisage également d'augmenter sa capacité de production de pétrole d'un million de b/j pour la porter à 13 millions, selon un communiqué.

Mardi, le premier exportateur mondial de brut avait déjà décidé d'augmenter sa production d'au moins 2,5 millions de b/j pour atteindre un niveau record de 12,3 millions b/j à partir d'avril.

"En réponse aux conditions du marché, et pour offrir une meilleure visibilité à nos clients, Adnoc annoncera prochainement les prix à terme pour les mois de mars et avril 2020", a encore indiqué l'entreprise émiratie. "Cette décision a été prise pour que nos clients aient une visibilité du prix et qu'ils puissent se préparer en conséquence", s'est-elle justifiée.

ARABIE SAOUDITE
Aramco va augmenter sa capacité de production de pétrole de 1 million b/j

Le géant pétrolier Saudi Aramco a annoncé hier qu'il envisageait d'augmenter sa capacité de production de pétrole d'un million de barils par jour (b/j) pour la porter à 13 millions b/j alors qu'une guerre des prix s'intensifie avec la Russie.

"Saudi Aramco annonce avoir reçu une directive du ministère de l'Énergie visant à augmenter sa capacité maximale durable de 12 à 13 millions b/j", a déclaré l'entreprise publique dans un communiqué publié sur le site internet de la Bourse saoudienne.

Mardi le premier exportateur mondial de brut avait déjà décidé d'augmenter sa production d'au moins 2,5 millions de b/j pour atteindre un niveau record de 12,3 millions b/j à partir d'avril.

Les nouvelles mesures saoudiennes interviennent après l'échec d'un accord de réduction de la production pétrolière entre l'Opep et les producteurs non membres de l'Organisation y compris la Russie.

La semaine dernière, l'Arabie Saoudite, chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a de nouveau fait pression pour réduire la production de brut afin de compenser la baisse de la demande mondiale en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus.

Mais la Russie, deuxième producteur mondial après Ryad et partenaire de l'Opep sur ce dossier, s'y est opposée.

En réaction, l'Arabie saoudite a procédé à la plus forte baisse de ses prix depuis 20 ans, s'efforçant de capter des parts de marché de Moscou et déclenchant des remous sur les marchés financiers.

Augmenter la capacité de production prend normalement beaucoup de temps et nécessite des milliards de dollars d'investissements.

Il y a plusieurs années, le royaume avait mis de côté des plans visant à augmenter sa capacité de production de brut au-delà de 12 millions de b/j après que la demande de pétrole de l'Opep a diminué dans un contexte de forte concurrence de la part d'autres sources, en particulier du pétrole de schiste américain. Mardi, le ministre de l'Énergie russe Alexandre Novak a toutefois déclaré ne pas "fermer la porte" à l'alliance Opep-Russie (Opep+) et que le récent désaccord de Moscou "ne signifie pas qu'à l'avenir nous ne pourrions plus coopérer entre pays Opep et non-Opep". Le royaume saoudien affirme avoir une capacité de production de 12 millions de b/j, mais il reste difficile de savoir si ce rythme sera viable à long terme.

L'Arabie dispose également de dizaines de millions de barils de brut stockés dans des réserves stratégiques censées être utilisées en cas de besoin et pourrait s'en servir pour fournir les barils supplémentaires.

RUSSIE

Poutine "certain" que l'économie russe sortira "renforcée" de la crise pétrolière

Le président russe Vladimir Poutine s'est dit hier "certain" que l'économie russe sortirait "renforcée" de la crise pétrolière traduite par une chute massive des prix du brut.

"Il y a toutes les chances pour que les secteurs clés de la production (russe) sortent de cette situation beaucoup plus forts", a-t-il déclaré lors d'une réunion avec des investisseurs publiée sur le site du Kremlin. "Je suis certain

que la Russie traversera cette période turbulente avec calme et dignité", a ajouté le président russe.

Deuxième producteur mondial mais non membre de l'Opep, la Russie s'est opposée la semaine dernière à une nouvelle réduction de 1,5 million de barils par jour.

En réplique, l'Arabie saoudite a abaissé ses prix à un niveau record en 20 ans, provoquant le plongeon des marchés financiers qui a

particulièrement touché Moscou.

"Les processus de ce genre créent des problèmes mais à l'inverse, ils créent aussi de nouvelles possibilités", a assuré M. Poutine, ajoutant que la Banque centrale et le gouvernement russe ont "suffisamment d'instruments et de ressources pour préserver la stabilité" de l'économie russe. Les autorités russes assurent qu'après des années d'austérité budgè-

taire, le fonds souverain prévu comme réserve en cas de chute des prix du pétrole est plein à craquer et en mesure de soutenir une baisse durable des prix du pétrole.

Le fonds a ainsi accumulé 150 milliards de dollars, ce qui lui permettrait de tenir entre six et dix ans si les prix du pétrole chutaient à 25-30 dollars le baril, selon le ministère des Finances.

OPEP/OPEP+

La Russie ne "ferme pas la porte" à l'alliance avec l'Opep

Le ministre de l'Énergie russe Alexandre Novak a déclaré mardi ne pas "fermer la porte" à l'alliance Opep-Russie pour stabiliser le marché du pétrole.

"La porte n'est pas fermée", a déclaré le ministre dans une interview à la chaîne télévisée "Rossia-24", indiquant que le fait que l'accord de réduction de la production n'ait pas été prolongé au-delà du mois d'avril "ne signifie pas qu'à l'avenir nous ne pourrions plus coopérer entre pays Opep et non-Opep".

"Si nécessaire, nous avons divers outils, dont une réduction et une augmentation de la production, et de nouveaux accords peuvent être conclus. Nous avons prévu des réunions régulières en mai-juin afin d'évaluer la situation", a ajouté M. Novak. La Russie, qui n'est pas membre de l'Opep, s'est opposée vendredi à une nouvelle réduction de 1,5 million de barils par jour (bpj), les compagnies pétrolières russes s'oppo-



sant à des réductions par crainte de perdre des parts de marché et afin de concurrencer offensivement le pétrole de schiste américain.

En réponse, l'Arabie saoudite s'est lancée dans une vaste braderie en effectuant la plus importante réduction de ses prix pétroliers en

20 ans. Le groupe pétrolier saoudien Saudi Aramco a annoncé mardi qu'il allait ouvrir ses robinets en avril à 12,3 millions bpj.

M. Novak a lui assuré qu'"à court terme, (la Russie) peut augmenter sa production de 200-300.000 bpj, avec un potentiel de 500.000 bpj dans un avenir proche".

Les cours du pétrole se sont effondrés lundi, encaissant leur chute la plus sévère depuis la guerre du Golfe de 1991, après la décision unilatérale de Ryad de baisser ses prix à la livraison à la suite de l'échec des négociations entre l'Arabie Saoudite et la Russie.

Le rouble a également subi sa plus forte chute depuis quatre ans face au dollar. Après un lundi noir, les Bourses du monde étaient soulagées mardi par la remontée des prix du pétrole.

Mais c'était au tour de la Bourse de Moscou de s'effondrer à l'ouverture mardi après un week-end de trois jours.

SÉTIF Créer des passerelles entre l'université et les administrations pour mettre en œuvre le concept de ville intelligente



Des participants aux travaux d'une rencontre sur "la ville algérienne, entre réalité et transformations", organisée mardi à l'université Sétif 1 ont souligné la nécessité de créer des passerelles interactives et un réel partenariat entre l'université et les différentes administrations et institutions pour développer la ville et mettre en œuvre le concept de ville intelligente.

A ce propos, l'expert en médias et communication, Younés Guerar, a appelé, lors de cette rencontre tenue à l'initiative du club scientifique "Territoire du futur" relevant de l'Institut d'Architecture et des sciences de la terre de l'université Sétif 1, à "se rapprocher des compétences du pays, dans les universités, les laboratoires et les instituts en vue de profiter de leurs expériences dans le domaine".

Le même expert a également relevé la nécessité de "s'appuyer sur des projets de terrain répondant aux préoccupations des citoyens et susceptibles de constituer de véritables solutions à leurs problèmes quotidiens", précisant que "ces projets doivent être concis et réalisés dans des espaces réduits, mais ayant un impact majeur sur les villes et les citoyens".

Le même interlocuteur a également appelé à la mise en œuvre de projets expérimentaux en relation avec la gestion intelligente de l'énergie, l'eau, l'environnement, les transports et autres problèmes que doivent résoudre les communes et les villes actuellement, eu égard à l'évolution enregistrée dans ce domaine.

Pour sa part, l'expert international en système d'information, le professeur Youcef Mentalecheta, a estimé que "les villes d'aujourd'hui se sont transformées en immenses parkings pour les véhicules, au moment où la ville devrait représenter un espace de vie pour les citoyens dans toutes ses dimensions".

Dans une conférence intitulée "La commune et les nouvelles technologies", le professeur Mentalecheta a ajouté que les technologies modernes sont devenues une nécessité pour améliorer et faciliter la vie des citoyens et permettre la réalisation des "transformations majeures" des villes.

Cette rencontre vise à mettre en exergue la réalité des villes algériennes et les transformations dont elles ont fait l'objet ces dernières années et l'impact des récentes décisions administratives, notamment le nouveau découpage administratif, sur le développement des villes du Sud et des Hauts-plateaux, à travers un riche débat entre professeurs d'université et étudiants, a fait savoir Amine Achouri, président du club scientifique Territoire du futur.

Plusieurs professeurs et chercheurs venus de nombreuses universités du pays, telles que Sétif, Constantine, Alger, Oum El Bouaghi, Blida et d'autres acteurs représentant les directions de l'urbanisme et de la construction, de l'environnement, du tourisme et des transports notamment ont pris part à cette rencontre.

De nombreux sujets ont été abordés à l'occasion, à l'instar des plans d'occupation des sols (POS) et leur rôle dans le développement, l'usage du trottoir dans la ville algérienne et la gouvernance locale et le développement.

ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE BEIJING L'Algérie saluée à l'ONU pour son rôle dans l'adoption de la déclaration politique

L'Algérie a été félicitée pour son rôle de co-facilitateur dans l'adoption, lundi à New York, de la déclaration politique par laquelle les représentants des Gouvernements s'engagent à redoubler d'effort pour atteindre la pleine et effective mise en œuvre des engagements découlant de la déclaration de Beijing sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

A l'occasion de la commémoration du 25^{ème} anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies a adopté, le 9 mars 2020, à New York, par consensus, une déclaration politique par laquelle les représentants des Gouvernements s'engagent à redoubler d'effort pour atteindre la pleine et effective mise en œuvre des engagements découlant de la déclaration de Beijing. L'Algérie, en sa qualité de vice-président de la Commission de la Condition de la Femme et, aux côtés de l'Australie, mené les difficiles négociations ayant abouti à l'adoption de la déclaration politique commémorant le 25^{ème} anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing, a indiqué un communiqué de la Mission de l'Algérie à l'ONU.

La tâche n'était pourtant pas aisée dans la mesure où l'Algérie et l'Australie avaient hérité d'une conjoncture marquée par des négociations très tendues l'année précédente ayant créé une atmosphère pesante.

A ce titre, l'Algérie a dû déployer ses talents de médiation et de facilitation pour permettre l'émergence d'un accord entre d'une part, les tenants d'une mise en œuvre très largement progressiste de la déclaration et du programme d'action de Beijing en mettant l'accent sur les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles ainsi que le rôle des groupes féministes et des défenseurs des droits de l'Homme, et d'autre part, les fervents d'une perspective conservatrice de la déclaration et du programme d'action de Beijing, qui



favorisent les valeurs familiales et les contextes culturels spécifiques en matière de réalisation des droits des femmes et des filles.

A l'issue des efforts persévérants de l'Algérie et de l'Australie, un équilibre délicat entre ces deux tendances divergentes a, finalement, été trouvé permettant ainsi une adoption par consensus de la déclaration politique, par les Etats membres. Cette déclaration politique se veut être un message fort des délégations pour prendre des actions concrètes afin d'assurer l'accès par toutes les femmes et les filles, à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, au marché de l'emploi et ce, de manière équitable. Les Etats ont également rappelé la nécessité d'assurer la participa-

tion et la représentativité des femmes au sein des processus décisionnels, l'importance de lutter contre toute les formes de violence et de mettre fin à toute discrimination envers les Femmes.

Le rôle de l'Algérie dans l'adoption consensuelle de cette déclaration politique a été largement salué par le Président de la Commission de la Condition de la Femme, le Président de l'Assemblée Générale ainsi que par l'ensemble des délégations.

Ces dernières ont félicité l'Algérie et l'Australie pour leur approche constructive dans la conduite des négociations ayant permis l'émergence d'un consensus autour du texte de cette importante déclaration politique.

DROITS DE L'ENFANCE 400 appels au numéro vert dénonçant 730 cas d'atteinte aux droits de l'enfant enregistrés depuis le début de 2020

La Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a fait état, mardi, de 400 signalements enregistrés depuis le début de l'année concernant 730 cas d'exploitation économique ou de maltraitance d'enfants, ajoutant que le rapport relatif à la situation de l'enfance serait soumis au Président de la République avant la fin du mois en cours.

S'exprimant en marge de l'ouverture d'un atelier de formation au profit de 27 juges pour mineurs sur "la protection des droits de l'enfant dans le respect des normes internationales et de la loi: Faire prévaloir l'intérêt suprême de l'enfant", Mme.

Cherfi a indiqué que l'Organe national à la promotion et à la protection de l'enfance (ONPPE) avait reçu depuis le début du mois de février 400 signalements sur son numéro vert (11-11) concernant 730 cas d'exploitation économique ou de maltraitance d'enfants dont la moitié des cas a été transférée à la Justice des mineurs".

"L'ONPPE reçoit plus de 5.000 appels par jour sur le

numéro vert mis à la disposition des citoyens", a-t-elle avancé. Dans le même sillage, la déléguée nationale a fait savoir que le rapport en cours d'élaboration par l'ONPPE sur la situation de l'enfance en Algérie "sera présenté au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avant la fin du mois en cours".

Il s'agit du "premier rapport élaboré par l'Organe en collaboration avec tous les secteurs ministériels, la société civile et les représentants du haut commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en leur qualité de membres du comité permanent de coordination de l'ONPPE", a rappelé Mme. Cherfi. Cet atelier qui s'étalera jusqu'au 12 mars s'inscrit dans le cadre des cycles de formation initiés par l'Organe en coordination avec le ministère de la Justice, en collaboration avec l'Organisation internationale de la réforme pénale pour la région MENA et avec la participation de l'ambassade de Grande Bretagne au profit des magistrats des quatre

coins du pays, a mis en avant Mme. Cherfi, annonçant qu'un "deuxième atelier du genre sera organisé dans 15 jours au profit des juges pour mineurs et des juges en charge des affaires familiales". Conformément à la loi relative à la protection de l'enfant qui tire ses dispositions de la Convention des droits de l'enfant et de toutes les conventions y afférentes, "nous devons en tant que magistrats veiller à ce que toute mesure prise soit basée sur l'intérêt suprême de l'enfant". Cet aspect sera abordé lors des ateliers de formation auxquels prendront part des experts algériens et internationaux. Les magistrats auront également l'occasion d'échanger leurs expériences concernant l'intérêt de l'enfant.

De son côté, le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale, Mohamed Chabana a salué les efforts de l'Algérie (gouvernement et experts) en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, précisant qu'elle figure parmi les premiers pays signataires de la Convention

relative aux droits de l'enfant et a contribué à son élaboration. De même qu'elle a été membre du Comité des droits de l'enfant pour une longue période durant laquelle elle a aidé les pays à légiférer des lois et des législations relatives à l'enfant.

La promulgation de la loi sur la protection de l'enfant en Algérie en 2015 et la création de l'ONPPE en 2017 constituent un modèle inédit à suivre dans les pays voisins, a-t-il ajouté saluant la coordination permanente entre toutes les instances officielles concernées par les droits de l'enfant et la société civile à travers la création de réseaux et la coopération avec les écoles et organes sanitaires, judiciaires et d'enseignement.

Mettant l'accent sur l'importance de la formation dans ce domaine, M. Chabana a salué les efforts du ministère de la Justice et les accords de partenariat signés entre l'Organisation internationale de la réforme pénale et l'Organe national de protection et de promotion de l'enfant dans l'intérêt de l'enfant.

FAO

Un appel de mobilisation de 900 millions de dollars pour soutenir 43 millions de personnes en situation de faim aiguë

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un appel de mobilisation de 900 millions de dollars de fonds pour soutenir 43 millions de personnes vulnérables à risque d'insécurité alimentaire aiguë, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié sur son site web.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du plan de réponse humanitaire 2020 du système des Nations Unies pour venir en aide à 22 pays dépendants de l'agriculture dont la Birmanie, le Burkina Faso, le Tchad, l'Éthiopie, la Syrie et le Yémen.

"La plupart des populations qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire dans le monde - à cause de conflits, des effets du changement climatique ou de difficultés économiques - dépendent de l'agriculture pour leurs moyens d'existence", a déclaré le Directeur général de la FAO, QU Dongyu, cité dans le communiqué. Dans son appel de 2020, la FAO présente toute une série d'initiatives visant à encourager la production alimentaire locale et à améliorer la nutrition, tout en renforçant la résilience des populations face aux chocs, comme les conflits et l'insécurité, les ravageurs et les conditions climatiques extrêmes.

"Les activités diffèrent d'un pays à l'autre, mais l'objectif de la FAO est d'aider les populations à produire une alimentation nutritive, à avoir des revenus et à devenir autonomes aussi rapidement que possible", selon le communiqué. "Pour ce faire, elle fournit du matériel agricole, comme les semences, les outils, les fertilisants



et d'autres produits pour les activités agricoles et le repeuplement du bétail, elle fournit des aliments pour animaux et une aide vétérinaire, et elle distribue des outils de pêche, ainsi qu'une aide en espèces visant à aider les personnes à satisfaire leurs besoins immédiats tout en continuant à produire de la nourriture". La FAO affirme travailler également avec les communautés pour les aider à renforcer leur approche à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles,

accroître leur productivité agricole, et œuvrer à des stratégies de diversification des moyens d'existence.

La dernière édition du Rapport mondial sur les crises alimentaires indiquait que les premières causes de l'insécurité alimentaire aiguë sont les conflits, les chocs liés au climat, les catastrophes naturelles, les maladies et ravageurs et la récession économique. Il est clair que nous devons nous attaquer aux causes sous-jacentes.

AFRIQUE DU SUD

10 morts suite à une collision entre deux véhicules à Johannesburg

Dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées suite à une collision entre deux véhicules hier à Johannesburg en Afrique du Sud, ont indiqué les services de secours de la métropole. L'accident est survenu lorsqu'un grand taxi et un véhicule léger sont entrés en collision au niveau d'un quartier au sud-ouest de la ville. Parmi les victimes figurent trois enfants. Les routes sud-africaines sont parmi les plus meurtrières en Afrique. Selon des chiffres officiels, plus de 14.000 personnes sont tuées chaque année sur les routes du pays. Les accidents de la route coûtent à l'économie sud-africaine plus de 164 milliards de rands (environ 11 milliards de dollars US).

PAKISTAN

5 morts dans une avalanche au nord-ouest du pays

Cinq personnes ont été tuées, et sept autres blessées mardi dans une avalanche au niveau d'une station de montage dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), ont rapporté hier des médias locaux. Les blessés ont été évacués vers un hôpital voisin où plusieurs d'entre eux seraient dans un état critique, a indiqué la chaîne d'information pakistanaise ARY News. D'autres médias ont également fait état de plusieurs véhicules touchés par l'avalanche, qui a également déclenché un glissement de terrain dans la station de Nathia Gali située dans le même district.

Des opérations de sauvetage sont en cours pour récupérer les personnes piégées sous les amas de neige glacée, selon les mêmes sources.

PROTECTION DE L'AMAZONIE Plainte d'Amérindiens péruviens aux Pays-Bas contre une société pétrolière

Des Amérindiens péruviens vont déposer une plainte au Pays-Bas contre la compagnie «Pluspetrol» (dont le siège se trouve à Amsterdam) qu'ils accusent de polluer la forêt amazonienne et d'enfreindre les règles de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur les entreprises multinationales. La compagnie pétrolière, à capitaux argentins, «a une longue histoire de non respect des normes environnementales», affirme Yaizha Campanario, de l'ONG Peru Equidad, une des huit organisations à porter plainte. «Les peuples indigènes ont dû chercher à obtenir justice aux Pays-Bas (...) car l'Etat péruvien n'a pas pu faire respecter à Pluspetrol ses obligations», ajoute-t-il.

Quatre communautés locales, appuyées par quatre ONG, accusent Pluspetrol de n'avoir pas respecté son obligation de «dépolluer» les sols et rivières après son départ du lot 192, le plus important gisement de brut du Pérou, situé dans le nord du pays et exploité par l'entreprise entre 2000 et 2015.

Les organisations prévoient de déposer leur plainte mercredi devant le bureau de contact néerlandais de l'OCDE à La Haye, accusant l'entreprise de ne pas respecter les directives de cette organisation en matière de responsabilité sociale et environnementale. Les organisations qui représentent les peuples achuar, kukama, kichwa et quechua espèrent que le gouvernement néerlandais pourra contraindre l'entreprise «à nettoyer la pollution produite par l'extraction pétrolière qui a eu des effets dévastateurs sur la santé dans ce coin reculé de la forêt». Elles dénoncent également la stratégie d'évasion fiscale de l'entreprise qui, selon elles, n'utilise son siège néerlandais que comme une «boîte aux lettres». Il s'agit d'une démarche inédite pour ces communautés amérindiennes, après des années de relations tendues avec Pluspetrol qui opère au Pérou depuis 1995. Il existe de nombreux conflits dans le pays entre communautés locales et multinationales pétrolières ou minières. De son côté, Pluspetrol assure avoir travaillé à «réduire le risque de pollution» avec la mise en place de programmes de «gestion des déchets» et de nettoyage pour «minimiser les impacts environnementaux» de ses opérations. L'entreprise a également des activités en Argentine, Angola, Bolivie, Colombie, Equateur, États-Unis, Surinam et Uruguay.

APS

POLLUTION

L'UE doit redoubler d'efforts pour réduire ses émissions d'ici 2030

Les pays de l'UE vont devoir doubler leurs efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre s'ils veulent atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, estime l'Agence européenne de l'environnement dans un rapport publié mardi. L'agence, qui dépend de l'UE, s'attache dans ce rapport aux efforts que doivent déployer les Etats membres pour réduire leurs émissions dans les secteurs non couverts par le système d'échange de quotas d'émissions (SEQE ou ETS en anglais, le marché du carbone européen).

C'est à dire notamment la construction, l'agriculture, la gestion des déchets ou les

transports, qui représentent environ 58% du total des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. Dans ce cadre, si les pays sont globalement en ligne avec les réductions à fournir pour 2020, les objectifs de 2030 paraissent plus éloignés. "Aujourd'hui - à plus de la moitié de la période 2005-2030 - le total des réductions réalisées dans les secteurs (ciblés) représente seulement un tiers de la baisse nécessaire d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de 30% de réduction comparé au niveau de 2005", notent les auteurs du rapport. "En partant de 2018, le taux annuel des réductions des émissions au niveau de l'UE doit presque

doubler pour parvenir aux baisses envisagées dans la réglementation sur la répartition de l'effort", expliquent-ils encore. Cette réglementation divise entre Etats l'effort à réaliser d'ici 2030 pour atteindre une baisse collective de 30% des rejets pour les secteurs hors-SEQE, en fonction de la richesse des pays. L'objectif global de réduction de gaz à effet de serre de l'UE d'ici 2030 est de -40%, selon les engagements à l'accord de Paris sur le climat. La Commission européenne est sous pression, en particulier du Parlement, pour relever cette ambition à -50% voire -55%. L'AEE souligne que dans les efforts réalisés jusqu'à présent, envi-

ron la moitié des réductions d'émissions sont venues du secteur "systèmes de chauffage et de refroidissement".

Mais "à l'inverse, les secteurs du transport et de l'agriculture ont fourni des baisses d'émissions très limitées entre 2005 et 2018", déplore-t-elle, alors que ces deux secteurs représentent environ la moitié des émissions hors-SEQE.

Les émissions liées au transport ont augmenté tous les ans depuis 2014, remarque l'AEE, et si les Etats membres tablent sur une réduction à l'avenir, celle-ci "se base principalement sur des mesures qui doivent encore être adoptées ou mises en oeuvre".

THAÏLANDE

Une métropole thaïlandaise en tête des villes les plus polluées au monde

Chiang Mai, la deuxième ville de Thaïlande, s'est hissée depuis mardi en tête du classement des villes les plus polluées dans le monde. La métropole du nord du pays affiche un indice «IQA» de 239, loin devant la deuxième ville du classement Lahore (Pakistan) avec IQA de 175.

Un tel niveau de l'indice IAQ correspond à «très nocif» selon les normes internationales.

L'IQA est un indice qui indique le niveau de pollution atmosphérique.

Le niveau 0-50 signifie une bonne qualité de l'air, 51-100 signifie une «qualité modérée», 101-105 une pollution susceptible d'affecter les per-



sonnes vulnérables, 151-200 est «nocif pour la santé», alors que 201-300 est «très nocif» pour la santé. Selon l'ap-

plication AirVisual, les autres villes connues pour être les plus polluées au monde arrivent loin derrière le triste score de Chiang Mai.

En troisième position figure la ville indienne de Calcutta (169), suivie de Bombay (166), de Karachi (166) et de Delhi (153).

Chiang Mai souffre de la pollution de l'air depuis fin janvier, lorsque le niveau de particules fines dans l'air (PM2.5) a atteint 189 microgrammes par mètre cube le 28 janvier et n'a cessé de grimper depuis. Le seuil de tolérance aux particules fines est estimé à 25µg/M3 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

SOUK AHRAS

Caravane médicale militaire au profit des habitants de la mechta Bouchehda

Plusieurs citoyens de la mechta Bouchehda, située sur les hauteurs des montagnes de la commune d'Ouled Idriss relevant de la wilaya de Souk Ahras, ont bénéficié de consultations, de services médicaux ainsi que de médicaments, dans le cadre de la caravane médicale militaire, arrivée mardi dans la région. "Cette initiative traduit la force du lien Armée-nation et met en exergue la grande importance qu'accorde l'Armée Nationale Populaire (ANP) digne héritière de l'Armée de libération nationale, pour soutenir le peuple notamment dans le domaine médical et prendre en charge des habitants des zones enclavées de cette wilaya frontalière", a précisé à l'APS le chargé de l'information de cette caravane, le commandant Adel Foughali. Une équipe composée de médecins spécialistes et de paramédicaux a été mobilisée pour assurer l'encadrement de cette caravane qui constitue un volet du programme de la 5ème région militaire ciblant plusieurs localités enclavées et assurant consultations médicales, médicaments et sensibilisation et prévention, a souligné le même officier. De son côté, le commandant Lotfi Mesab hiya, médecin aux services de la santé militaire, a indiqué que "cette caravane soutient les efforts déployés de l'ANP dans la prise en charge médicale des habitants de diverses régions du territoire national et offre les soins nécessaires et sensibilise les résidents des mechtas sur des pathologies et leur complications tout en contribuant à la réalisation du dépistage précoce de certaines maladies".

En plus des consultations médicales et des médicaments distribués aussi bien au profit des malades de cette mechta que ceux des zones limitrophes, des conseils autour des maladies infectieuses dont le coronavirus, ont été également prodigués, ajoute la même source.

Cette caravane a été accueillie favorablement par les habitants de la mechta Bouchehda, qui sont dans l'obligation de se déplacer à la commune d'Ouled Idriss ou au chef lieu de wilaya pour des soins.

"L'organisation de cette caravane intervient en exécution des instructions du haut commandement de l'ANP pour la prise en charge médicale des citoyens et le renforcement de la couverture sanitaire dans les zones enclavées de la wilaya de Souk Ahras", selon un communiqué émanant de la Direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation de la cinquième région militaire.

JIJEL

687 nouveaux cas de cancer enregistrés en 2019 à l'hôpital Mohamed Seddik-Benyahia

L'unité de traitement et de suivi du cancer de l'hôpital Mohamed Seddik-Benyahia de la wilaya de Jijel, a enregistré 687 nouveaux cas de cancer, au cours de l'année 2019, a révélé mardi, Dr Ali Sellami, médecin spécialiste en oncologie au sein de cet établissement de santé.

S'exprimant lors d'une journée d'étude intitulée «L'alimentation et les maladies du cancer» organisée à la salle des conférences de la cité administrative, le même praticien a précisé que le nombre de personnes atteintes de cette pathologie, est en «nette augmentation», d'où la nécessité, a-t-il appuyé, «de tirer la sonnette d'alarme et de prendre les mesures préventives qui s'y imposent». «Les mauvaises habitudes alimentaires dont la non consommation des légumes, de fruits, des céréales, la forte consommation des viandes rouges et le sel, ainsi que le manque d'exercice physique sont les facteurs essentiels qui ont provoqué la hausse de ce nombre de cas», a-t-il argumenté.

Le praticien a indiqué qu'en 2019, les cancers de la prostate, du poumon, du côlon et le rectum sont les pathologies en oncologie les plus détectées en 2019 à l'unité de traitement et de suivi du cancer de l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia, ajoutant que cette maladie affecte les hommes, les personnes âgées, en particulier. Lors de cette rencontre scientifique, plusieurs intervenants ont affirmé que la malbouffe demeure à l'origine de la propagation de cette maladie lourde.

Créée en 2016, l'unité de traitement et de suivi de la maladie du cancer de l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia dispose de 41 lits et est encadrée par un personnel médical et paramédical composé de 3 médecins généralistes, 3 médecins spécialistes et 11 paramédicaux, a-t-on signalé.

CORONAVIRUS - ALGÉRIE

La situation reste stable en Algérie selon la ministère de la Santé

La situation du nouveau coronavirus (Covid-19) en Algérie «reste stable avec un total de 19 cas nationaux confirmés», a indiqué mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué, affirmant qu'«aucun nouveau cas n'a été notifié ce jour (mardi)».

Le dispositif de veille et d'alerte mis en place par le ministère de la Santé demeure en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son «plus haut niveau», souligne le ministre.

Dimanche, un nouveau cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie,



une ressortissante algérienne ayant séjourné en Espagne, portant à 19 le nombre de personnes touchées par le virus, dont 17 sont issus de la même

famille. Le premier cas confirmé, un ressortissant italien, a été transféré, en bon état de santé, vers son pays le 28 février dernier.

"L'Etat a mobilisé tous les moyens pour faire face à l'épidémie"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid a affirmé mardi que l'Etat avait mobilisé "tous les moyens nécessaires" pour faire face au coronavirus qui s'est propagé dans plusieurs pays du monde.

"Les pouvoirs publics sont entièrement prêts pour faire face aux développements de la situation concernant la propagation du Coronavirus", a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS, assurant que l'Etat a mobilisé tous les moyens nécessaires pour prendre en charge les citoyens et maîtriser la situation".

Rappelant le budget de 3,7 milliards DA alloué par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour faire face à cette épidémie, le ministre a assuré de la disponibilité de l'Etat à consacrer, si besoin est, un budget supplémentaire.

Interrogé sur les mesures prévues en cas d'élévation du niveau d'alerte du stade 2 au stade 3, Pr. Benbouzid a rappelé que l'Algérie "a pris toutes les mesures préventives depuis l'annonce par l'Organisation mondiale de Santé (OMS) de la pandémie, et ce en tirant profit des expé-

riences des pays où le coronavirus s'est propagé pour la prise en charge des 20 cas jusqu'à présent confirmés".

"En cas de propagation du virus, l'Etat élèvera le niveau d'alerte au maximum pour maîtriser la situation, a-t-il rassuré.

S'agissant de la suspension des vols entre l'Algérie et certains pays touchés par le virus, le Pr. Benbouzid a affirmé que plusieurs pays "ont maintenu les vols à l'exception de quelques régions très limitées et que l'Algérie emprunte la même voie".

Evoquant les moyens dont dispose le secteur pour lutter contre cette épidémie, le ministre a fait état de la "disponibilité de deux millions de masques au niveau des stocks d'urgences de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en sus d'un grand nombre de masques de haute qualité destinés au corps médical", indiquant avoir accordé toutes les "facilités requises aux producteurs locaux", et donné des instructions fermes aux Douanes pour interdire l'exportation de ces produits.

Pour ce qui est de la préparation des services hospitaliers pour faire face à toute urgence, le premier responsable du Secteur a fait savoir qu'une instruction a été don-

née à tous les hôpitaux de référence à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour une prise en charge optimale des citoyens et le respect de leur dignité.

Quant au service des maladies infectieuses ayant accueilli les cas confirmés positifs au coronavirus, et les images relayées sur les réseaux sociaux montrant des conditions "indignes" de prise en charge des malades, le ministre a imputé cette situation "à l'ancienneté de cet établissement dont la réalisation remonte à plus d'un siècle", affirmant que les malades "y séjournent pour une courte période avant d'être transférés vers d'autres services". "J'ai pleinement confiance dans le personnel de la santé, car la situation est difficile au niveau international et exige la conjugaison des efforts de tous les secteurs ministériels pour la protection du citoyen", a-t-il poursuivi.

S'agissant des équipements devant être importés, notamment les caméras thermiques, le Pr.

Benbouzid a fait savoir que les aéroports et les ports ne disposant pas d'un nombre suffisant de ces équipements seront dotés.

Il a rappelé, en outre, l'importation de nouveaux appa-

reils de dépistage du coronavirus en un temps réduit chez les voyageurs rapatriés des pays connaissant une propagation de l'épidémie et l'ouverture d'annexes relevant de l'Institut Pasteur à Oran, Constantine et Ouargla, outre le recours à un laboratoire relevant du secteur privé à Sétif afin de "rapprocher la santé du citoyen et réduire la pression sur le Laboratoire de grippe et virus respiratoires de l'Institut Pasteur qui réceptionne, jusqu'à l'heure actuelle, tous les échantillons de gènes émanant de toutes les régions du pays".

Concernant les mesures de prévention, le ministère a mis sur pied un plan stratégique d'information et de communication, prévoyant notamment une plateforme pour réceptionner tous les appels et les demandes de renseignement des citoyens sur le numéro 3030, outre la distribution de flyers et d'affiches au niveau des aéroports, des ports et des établissements publics.

Le ministère adresse quotidiennement des recommandations aux citoyens pour veiller au respect des règles d'hygiène et à ne pas se laisser entraîner par des Fake news circulant sur les réseaux sociaux.

EL-OUED

Plus de 190 cas de leishmaniose cutanée enregistrés en janvier et février 2020

Au moins 197 cas de leishmaniose cutanée ont été enregistrés durant les mois de janvier et février 2020 dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Ces cas ont été enregistrés notamment à travers les communes de la bande frontalière, à savoir Benguecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma, avec 81 personnes atteintes, soit 41% des cas confirmés, parmi les 30 communes que compte la wilaya d'El-Oued, a fait savoir le DSP, Abdelkader Laouini.

L'épidémiologiste, Khaled Khalil, de la DSP d'El-Oued, a, de son côté, imputé la prévalence de cette pathologie dans ces régions à la présence de facteurs d'humidité et le foisonnement d'agglutinations d'eaux stagnantes, milieu propice à la prolifération du "phlébotome", vecteur de transmission de cette pathologie.

La plupart des cas (80%) ont été relevés parmi les enfants scolarisés, des trois paliers de l'enseignement, ayant été piqués par l'insecte "Phlébotome" connu communément par le "moustique de Biskra", vecteur de cette pathologie, a-t-il ajouté.

Afin de préserver la santé humaine, une série de mesures préventives et curatives ont été prises au profit des populations des localités enclavées des communes frontalières de la wilaya, pour lutter contre l'apparition d'éventuels cas, à travers notamment la mobilisation d'un laboratoire médica-

lisé mobile pour la consultation et le traitement des malades, en plus de l'organisation de caravanes de dépistage. L'accroissement subite de cas de leishmaniose est imputé par la DSP au retard accusé l'an dernier, entre avril et septembre notamment, dans la prise des mesures préventives consistant en l'aspersion d'insecticides à proximité des zones d'habitation et au niveau des lacs et plans d'eau, avant de rattraper la situation dans le cadre du programme préventif et de lutte contre cette maladie. Pas moins de 410 cas de leishmaniose cutanée avaient été enregistrés en 2019 dans la wilaya d'El-Oued, selon la Direction de la Santé.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

Chine : le président Jinping assure que l'épidémie est "pratiquement jugulée" à son épice

Le président chinois Xi Jinping a jugé l'épidémie du coronavirus "pratiquement jugulée" à son épice en Chine, selon des médias locaux.

"Les premiers résultats ont été obtenus en stabilisant la situation et en inversant la tendance à Wuhan et au Hubei", la province environnante, où quelque 56 millions d'habitants sont placés en quarantaine depuis fin janvier, a dit M. Jinping, cité par l'agence Chine nouvelle.

La venue de Xi Jinping intervient après l'annonce le jour même par le ministère de la Santé de chiffres encourageants pour la Chine, avec seulement 19 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures.

Une chute spectaculaire par rapport aux centaines de contaminations annoncées quotidiennement en février, signe que les mesures drastiques de confinement portent leurs fruits.

Le nouveau coronavirus est apparu en décembre à Wuhan, avant de se propager dans tout le pays puis à l'étranger. Plus de 110.000 personnes ont été contaminées dans le monde, dont quelque 4.000 mortellement, la très grande majorité en Chine.



Chine : encore 22 morts, légère remontée des contaminations

La Chine a enregistré 22 morts du coronavirus au cours des dernières 24 heures, a annoncé hier la commission nationale (ministère) de la Santé, faisant état également d'une légère remontée du nombre de nouvelles contaminations.

Le pays où le Covid-19 est apparu à la fin de l'an dernier compte désormais 3.158 décès, sur un total mondial qui a franchi mardi la barre des 4.000 morts. Pékin avait annoncé mardi 17 nouveaux décès. Le ministère a égale-

ment fait état d'une légère augmentation du nombre quotidien de cas d'infection, avec 24 nouveaux porteurs du virus comptabilisés, dont 13 dans la seule province du Hubei (centre), berceau de l'épidémie.

Le bilan national annoncé la veille était de 19 nouvelles contaminations, soit le chiffre le plus bas depuis le début du comptage en janvier.

Cette hausse est largement liée aux cas d'infection importés: 10 ont été annoncés mercredi contre deux la

veille, portant le total à 79 cas en provenance de l'étranger, notamment d'Italie et d'Iran.

Le nombre total de contaminations s'inscrit désormais à 80.778 en Chine, sur un total mondial de plus de 117.000.

Le nombre de nouvelles contaminations annoncé ces derniers jours est sans commune mesure avec les bilans communiqués mi-février, lorsque ce chiffre dépassait quotidiennement plusieurs milliers.

CORÉE DU SUD

Le nombre de nouveaux cas remonte

Séoul a annoncé hier pour la première fois en cinq jours une hausse du nombre de nouveaux cas d'infections au coronavirus, alors que la baisse des derniers jours avait donné à espérer une issue prochaine de cette crise.

La Corée du Sud avait été le premier pays, après la Chine, à enregistrer une très forte propagation de l'épidémie de Covid-19, et demeure l'un des pays les plus touchés au monde.

Au total, 242 nouveaux cas ont été recensés mardi, ont annoncé mercredi les Centres coréens pour le contrôle et la prévention des maladies (KCDC), ce qui porte le total de personnes qui ont été infectées en Corée du Sud à 7.755.

Séoul a déploré six nouveaux décès,

ce qui porte le bilan à 60 morts.

Chaque matin, les KCDC annoncent le nombre de cas qui ont été enregistrés la veille.

Et le chiffre de mardi constitue la première hausse après quatre jours consécutifs de reflux. Cette augmentation demeure inférieure à ce qui était la norme au début du mois, quand entre 500 et 600 nouvelles contaminations étaient répertoriées quotidiennement. Mais les autorités ont appelé à ne pas relâcher la vigilance, en dépit des bonnes nouvelles des derniers jours.

D'autant qu'un nouveau groupe d'infection a été repéré à partir d'un centre d'appel de la capitale. Au moins

90 personnes ont été contaminées, entre les employés de cette entreprise et les membres de leur famille. «C'est le plus important foyer d'infection à Séoul», a déclaré mercredi à la radio le maire de la capitale Park Won-soon, précisant que des tests de dépistage étaient réalisés auprès d'un demi-millier de personnes travaillant dans le même immeuble.

Plus de 60% des cas recensés en Corée du Sud sont liés à l'Eglise Shincheonji de Jésus, une organisation accusée par certains d'être une secte. Une de ses adeptes, une femme de 61 ans, avait assisté à quatre cérémonies religieuses avant d'être diagnostiquée comme porteuse du virus.

ÉGYPTE

46 touristes d'un bateau de croisière rapatriés d'Egypte

Quarante-six (46) touristes retenus depuis vendredi sur un bateau de croisière à Louxor (sud de l'Égypte) en raison de cas du coronavirus ont été rapatriés dans la nuit de mardi à mercredi, a indiqué le ministère du Tourisme égyptien dans un communiqué.

«Un groupe de 46 touristes français et américains ont quitté le bateau de croisière (...) où 45 cas positifs avaient été annoncés» parmi la centaine de personnes qui se trouvaient à bord, selon la même source.

En outre, hier, 18 touristes indiens ont également été transférés à l'aéroport du Caire en vue de leur rapatriement, selon Abdel Fattah el-Assi, le président de l'autorité de surveillance des installations touristiques.

Il s'agirait des derniers ressortissants étrangers présents sur le «A-Sara», bateau de croisière immobilisé depuis la semaine dernière à Louxor en raison de contaminations au Covid-



19.

«Ces étrangers ont quitté le gouvernement de Louxor et ont été rapatriés (...) à la demande de leurs pays et en coor-

dination avec l'OMS», a souligné mardi soir le ministère de la Santé dans un autre communiqué.

L'un des ressortissants français qui se trouvaient à bord du A-Sara, Lucas Bonnamy, a confirmé qu'il avait été évacué avec les autres ressortissants français et américains présents sur le bateau.

Toutefois, aucune source officielle française, ni américaine, ne confirmait mercredi les nationalités ou le nombre de touristes rapatriés.

«Nous avons eu un retour en France», a confirmé M. Bonnamy avant de préciser que les touristes avaient reçu pour instruction de faire leur bagages vers 16H00 (14H00 GMT).

Mardi soir, le ministère de la Santé égyptien a indiqué que 25 des 45 personnes testées positives au nouveau coronavirus sur le A-Sara avaient été testées négatives à la suite d'un second test.

TUNISIE

268 passagers d'un navire en provenance d'Italie placés en «auto-isolation»

Les 268 passagers d'un navire en provenance d'Italie ont été placés en «auto-isolation», a déclaré mardi, la directrice générale de l'Observatoire national tunisien des maladies nouvelles et émergentes, Nissaf Ben Alaya. S'exprimant lors d'un point de presse périodique, Mme Ben Alaya, citée par l'agence de presse TAP, a annoncé la création d'une application électronique qui permet à toute personne arrivée en Tunisie de n'importe quel pays à travers le monde, de remplir un formulaire lui permettant de suivre son état de santé, à distance. La responsable a également rappelé que les sanctions infligées aux personnes qui ne se conforment pas aux consignes exigées par le ministère de la Santé, peuvent aller jusqu'à six mois d'emprisonnement et une amende de 1.500 dinars.

ÉTATS-UNIS

L'Etat de New York va envoyer la Garde nationale dans une zone de confinement d'un foyer de COVID-19

L'Etat de New York va mettre en place une zone de confinement dans un foyer de COVID-19 et y enverra la Garde nationale pour aider à contenir le virus, a annoncé mardi le gouverneur de l'Etat, Andrew Cuomo. Lors d'une conférence de presse, M. Cuomo a précisé que des troupes de la Garde nationale seront envoyées à New Rochelle, dans le comté de Westchester, pour aider à nettoyer les surfaces et à livrer de la nourriture dans la zone. La zone de confinement s'étendra dans un rayon d'un mile (1,6 km) autour d'un point situé près d'une synagogue, dans laquelle les écoles, les lieux de culte et autres grands lieux de rassemblement seront fermés pendant deux semaines.

New Rochelle est au centre d'une épidémie de COVID-19 dans le comté de Westchester, qui se trouve juste à l'extérieur de New York et compte actuellement 108 cas confirmés. Elle abrite également le deuxième cas confirmé par l'Etat, un avocat qui a travaillé à Manhattan et est lié à des dizaines de cas diagnostiqués au cours de la semaine dernière. «C'est une action radicale, mais c'est le plus grand ensemble de cas dans le pays», a souligné M. Cuomo. «Les chiffres augmentent sans cesse, et nous avons besoin d'une stratégie spéciale de santé publique pour New Rochelle». Plus de 170 cas ont été signalés dans l'Etat de New York, la plus grande partie d'entre eux étant regroupés dans le comté de Westchester.

ROYAUME-UNI

Une ministre déléguée à la Santé britannique contaminée

Une ministre déléguée au secrétariat d'Etat britannique à la Santé, Nadine Dorries, a annoncé mardi dans un communiqué avoir été contaminée par le coronavirus. «Je peux confirmer que j'ai été testée positive pour le coronavirus (...) et que je me suis mise à l'isolement à mon domicile», a affirmé cette membre du gouvernement de Boris Johnson, âgée de 62 ans. Les autorités sanitaires cherchent maintenant à savoir où elle a contracté le virus et à qui elle pourrait éventuellement l'avoir transmis, a ajouté Mme Dorries. La ministre déléguée, qui a participé ces dernières semaines à l'élaboration de la réglementation conçue pour endiguer l'épidémie, est la première membre de la classe politique britannique diagnostiquée avec la maladie (Covid-19). Selon le *Times*, elle a «rencontré des centaines de gens au Parlement la semaine dernière et assisté à une réception au 10 Downing Street avec Boris Johnson».

Elle a commencé à se sentir mal vendredi alors qu'elle signait un texte ajoutant le virus à la maladie à déclarer obligatoirement aux autorités, a ajouté le quotidien, qui rapporte qu'elle est en phase de convalescence. «Je voudrais remercier (...) le formidable personnel du NHS système de santé public qui m'a apporté ses conseils et son soutien», a-t-elle écrit. Un débat agite le Royaume-Uni pour savoir s'il faut ou non suspendre les activités du Parlement, ce que le gouvernement est réticent à faire en pleine crise de santé publique mondiale. Le pays a recensé 373 cas de la maladie, et six décès.

ALIMENTATION

Les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meeus, diététicienne et nutritionniste, nous dit tous sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.

Dois-je manger avant mon entraînement ?

Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau : les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

Et si je m'entraîne entre

12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple)

pour féliciter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit et/ou une tranche de jambon par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sagement !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs

apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense quotidienne sur plusieurs heures (entraînement bi-quotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser des performances.

Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mélanges de graines... qui vont avoir un effet rassasiant immédiat et durable, sans faire exploser le compteur calorique.



La junk food nous rendrait dépressifs

Est-ce que les hamburgers, les desserts sucrés, bref la junk-food, exacerbe une éventuelle propension à souffrir de dépression ? Des chercheurs australiens sont persuadés que oui.



Les membres de l'équipe du Dr Felice Jacka, de l'Université de Deakin, en Australie, ont décidé d'adopter une toute nouvelle thérapie, face aux patients qui souffrent de dépression. Pas question de tester un nouveau cocktail de médicaments. Pas question non plus de les faire parler de leurs soucis à la maison ou au travail. Non. Ensemble, ils vont parler de nourriture. Car selon le Dr Jacka, modifier leurs habitudes alimentaires pourrait être un bon moyen d'ouvrir la voie vers la guérison. Selon elle, l'alimentation grasse et sucrée est tout aussi mauvaise pour l'esprit que pour le corps. Le résultat est une cascade de réactions dans le cerveau qui peuvent, chez certaines personnes prédisposées, déboucher sur une dépression.

Manger sainement permettrait de diminuer les médicaments

Bien que le lien ne soit pas encore prouvé, les Autorités sanitaires américaines a déjà pris

certaines mesures. C'est ainsi que le département américain de la défense finance actuellement un programme de livraison de colis d'aliments riches en nutriments aux vétérans de l'armée, pour voir si une alimentation saine peut réduire le taux de suicide chez les anciens soldats. Les patients du Dr Jacka poursuivront, bien évidemment, leur traitement médical. Mais le médecin pense qu'une alimentation saine pourrait éviter d'aggraver les symptômes, et, à terme, d'alléger les traitements médicamenteux. Des études précédentes ont déjà pointé du doigt une sorte de cercle vicieux : la dépression provoque une forme d'inflammation et une exacerbation du système immunitaire et l'inflammation fait le lit de la dépression. Or, une alimentation riche en gras et en sucre, provoque un stress oxydatif, donc une inflammation.

"Si nous arrivions à montrer le lien, cela expliquerait aussi pourquoi certaines personnes développent une forme de dépression alors que rien, dans leur vie, ne paraît les avoir affecté".

Autisme :
Une intervention
dès 6 mois
permettrait
d'éliminer
les symptômes
par la suite



Une étude américaine confirme le bénéfice d'une intervention précoce sur les premiers signes d'autisme chez les nourrissons. Un diagnostic de l'autisme dès l'âge de six mois permettrait d'éliminer par la suite les symptômes de la maladie, d'après une toute nouvelle étude américaine, publiée dans le revue scientifique *Journal of Autism and Developmental Disorders*. Actuellement, la plupart des enfants autistes sont diagnostiqués à partir de l'âge de 2 ans, notamment quand un retard de langage se manifeste. Ici, les chercheurs de l'UC David Geffen Institute of California (Etats-Unis) ont choisi de s'intéresser à des enfants autistes de 6 à 18 mois. Ceux-ci présentaient des symptômes caractéristiques : la perte de contact visuel et de l'intérêt pour les interactions sociales, des mouvements répétitifs et un manque de communication. Le traitement mis à l'essai chez les nourrissons fut alors « délivré » par ceux qui passaient le plus de temps avec les bébés : les parents eux-mêmes.

Avec l'aide et le soutien des thérapeutes, les parents ont veillé à favoriser au mieux les interactions avec l'enfant de manière à développer un intérêt chez le nourrisson.

Ceux-ci présentaient des symptômes caractéristiques : la perte de contact visuel et de l'intérêt pour les interactions sociales, des mouvements répétitifs et un manque de communication. Le traitement mis à l'essai chez les nourrissons fut alors « délivré » par ceux qui passaient le plus de temps avec les bébés : les parents eux-mêmes.

Les interventions étaient axées sur l'augmentation des interactions parent-enfant, apportant sourires et réjouissances au duo formé. L'utilisation de jouets pour soutenir l'attention de l'enfant était également à l'essai.

Six enfants sur sept sans symptômes à l'âge de 3 ans « Six enfants sur sept ont retrouvé leurs capacités d'apprentissage et de langage entre leur 2ème et 3ème anniversaire » a réjouit le professeur Rogers, auteur principal de l'étude.

« Et ce sont les parents, non les thérapeutes, qui ont permis cela, insiste la chercheuse, les parents ont travaillé avec leurs bébés au quotidien. Ce sont ces petits instants, lors du changement de couche, du repas, des jeux, des promenades, qui font les moments cruciaux de l'apprentissage pour ces bébés. Et seuls les parents peuvent en tirer tous les bénéfices. »

Si l'étude donne beaucoup d'espoir quant aux possibilités de traitements de l'autisme, elle met surtout en lumière la nécessité de développer un diagnostic précoce, avant la scolarisation de l'enfant, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats.

© Agence France Presse

RISQUE CARDIAQUE

Il n'est jamais trop tard pour perdre du poids

La perte de poids, même temporaire, est bénéfique à tout âge et sur le long terme, selon une nouvelle étude.

On le sait, le surpoids et l'obésité aggravent le risque de maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, diabète, athérosclérose) les études nous l'assessent suffisamment. Mais ce cercle vicieux devient-il un cercle vertueux quand il est pris à rebrousse-poil ? C'est la question que s'est posée le professeur John Deanfield de l'University College de Londres (UCL). Bonne nouvelle : Le chercheur nous confirme dans la revue *Lancet Diabetes & Endocrinology* qu'il n'est jamais trop tard pour décider de se prendre en main. La perte de poids, peu importe l'âge où on décide à l'entreprendre, se répercute positivement sur le risque cardiaque. L'étude a examiné l'impact de changements de poids sur les facteurs de risque cardiovasculaire sur un groupe de 1 273 hommes et femmes britanniques, suivis depuis leur naissance en mars 1946. Les résultats montrent que plus l'excès de masse graisseuse (adiposité) est durable, plus les risques de problèmes cardiovasculaires plus tard augmentent. Jusque-là, rien de nouveau sous le soleil.



Il n'y a pas d'âge pour penser à sa santé

La suite est autrement plus intéressante : l'étude montre clairement que la courbe du risque cardiovasculaire a tendance à s'in-

verser et les marqueurs de santé s'améliorent pour chaque baisse de l'IMC gagnée. Les bénéfices cardiovasculaires s'observent sur le long terme. Pour les chercheurs, cette recherche apporte la preuve qu'il faut encourager les « stratégies de santé public

et d'amélioration du mode de vie des personnes en surpoids ou obèse à tous les âges ».

L'âge charnière où les femmes sont plus susceptibles de grossir est de 38 ans. Chez les hommes c'est à 44 ans.

Surpoids : les nouveaux facteurs de risque

Le mode de vie et les événements ponctuels seraient à l'origine du surpoids. Selon une étude dirigée par Judith Martin, affiliée à l'Inserm, réalisée grâce aux données de la cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales (SIRS) établies en 2005 dans l'agglomération parisienne, le fait d'avoir des enfants serait associé à un risque plus élevé de surpoids chez les deux sexes.

L'étude révèle que les facteurs associés à un risque plus élevé de surpoids chez les femmes seraient la nationalité africaine ou maghrébine des parents, le fait d'avoir des enfants et le fait d'avoir vécu une enfance malheureuse suivie d'une adolescence heureuse. A noter que le fait d'avoir vécu une séparation ou un divorce

serait associé à un moindre risque de surpoids chez les femmes. Chez les hommes les principaux facteurs liés à un risque élevé de surpoids seraient le fait d'avoir des enfants, le fait de vivre ou d'avoir vécu avec un ou une partenaire atteint d'une maladie grave et le fait d'être un ancien fumeur. En revanche, le fait d'avoir vécu le décès d'un conjoint et d'avoir eu une grave maladie avant 18 ans ne seraient pas des paramètres déterminants dans la prise de poids.

L'analyse montre que parmi la population francilienne observée, 35,4% des personnes étaient en surpoids, 27,6% en pré-obésité et 8,8% étaient obèses au moment de l'étude. Les hommes étaient plus concernés par le surpoids que les

femmes (41,1% contre 32,1%), alors que les femmes étaient plus nombreuses à présenter des signes d'obésité (9,7% contre 7,7% des hommes). Cette étude s'est appuyée sur les données de la première vague de la cohorte SIRS constituée en 2005, visant à étudier les disparités sociales et territoriales de l'état de santé et du recours aux soins de la population francilienne. Cette cohorte est représentative de la population adulte francophone âgée de 18 ans et plus et réside à Paris et dans l'agglomération parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne). L'effectif de la cohorte retenu est de 3.023 personnes.

Hypertension : le soleil est-il le meilleur traitement ?

Une nouvelle étude pointe du doigt le lien entre l'hypertension artérielle et la carence en vitamine D. Et si le soleil permettait de faire baisser la tension ?

La vitamine D est-elle en passe de devenir la vitamine miracle de ce XXI^e siècle ? De plus en plus d'épidémiologistes étudient les relations entre les carences en vitamine D et le développement de certaines maladies. Selon des études récentes, un taux de vitamine D plus bas que la moyenne ouvrirait la porte à la dépression, augmenterait fortement le risque de fibrome utérin ou ferait le lit de la sclérose en plaques. Et voilà que l'on apprend, par le biais d'une nouvelle étude de l'Université d'Australie du sud, qu'une carence en vitamine D ex-

pliquerait également pourquoi certaines personnes souffrent d'hypertension artérielle, un des risques majeurs de maladie cardiovasculaire. Mieux, pour ces personnes, il semblerait qu'une supplémentation en vitamine D, leur permettrait de se passer de médicaments antihypertenseurs.

« Compte tenu des coûts et des effets secondaires associés aux médicaments anti-hypertenseurs, la possibilité de prévenir ou de réduire la pression artérielle et donc le risque d'hypertension avec de la vitamine D est une solution particulièrement attractive » a déclaré le professeur Elina Hyötyönen de l'Université de l'Australie du Sud, principal auteur de l'étude.



GUINÉE

La Cédéao appelle à un dialogue inclusif

Le président en exercice de la Conférence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), président du Niger, Mahamadou Issoufou, a appelé mardi à un dialogue inclusif en Guinée permettant d'aboutir à des solutions "consensuelles et apaisées".

"En Guinée Conakry notre organisation souhaite un dialogue inclusif permettant d'aboutir à des solutions consensuelles et apaisées", a déclaré M. Issoufou en marge de l'ouverture de la 5e législature du Parlement de la Cédéao à Niamey qui se poursuit jusqu'à vendredi. Le président nigérien s'est, par ailleurs, félicité de la décision du président ivoirien Alassane Ouattara de ne pas briguer un troisième mandat. "Les parlements nationaux et le parlement de la Cédéao sont le cœur de la démocratie dans notre espace communautaire. Je me réjouis de ce que les valeurs démocratiques y progressent", a-t-il lancé, en ajoutant "en témoigne la généralisation de la limitation des mandats à deux et de leur durée à cinq ans, dans les constitutions de la quasi-totalité de nos Etats membres".

"La décision récente prise par M. Ouattara, de ne pas briguer un 3eme mandat malgré la possibilité offerte par la Constitution de son pays confirme ce que j'ai déjà dit à d'autres occasions : le temps des hommes qui cherchent à s'incruster à vie au pouvoir, tire à sa fin", a averti le président du regroupement ouest africain.

"Cela se traduira par des alternances plus fréquentes et par une respiration démocratique qui consolident les institutions démocratiques dont nos peuples ont tant besoin. Cela nous permettra de faire l'économie des crises comme celles que nous connaissons actuellement en Guinée Conakry et en Guinée Bissau", a-t-il affirmé.

Abordant la situation en guinée Bissau, M. Issoufou a souligné que les élections présidentielles s'est déroulées dans "des conditions de transparence et de crédibilité reconnues par tous les observateurs". "Je renouvelle mes félicitations au vainqueur et demande à tous les autres acteurs de contribuer à la normalisation de la situation", a-t-il dit. Le président nigérien préside la session inaugurale de la 5e législature du Parlement du bloc régional qui se tient depuis lundi dans la capitale nigérienne pour discuter des préoccupations économiques, sécuritaires et politiques actuelles touchant la communauté.

Dans son discours d'ouverture, M. Issoufou a lancé un appel au "renforcement de la solidarité pour faire face à la situation créée par les menaces des organisations terroristes et criminelles" ainsi que les conflits communautaires qui secouent beaucoup de pays du Sahel et du bassin du lac Tchad.

Le Parlement de la Cédéao est habilité à examiner les questions relatives aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales des citoyens, ainsi qu'à l'interconnexion des réseaux énergétiques et des liens de communication entre les Etats membres, et peut également être consulté sur les questions relatives aux politiques de santé publique pour la Communauté, d'éducation, de jeunesse, des sports, de recherche scientifique et technologique ou d'environnement.

Report des législatives et du référendum constitutionnel

Les élections législatives et le référendum constitutionnel, initialement prévus dimanche prochain en Guinée, ont une nouvelle fois été reportés, ont rapporté hier des médias locaux, citant un haut responsable de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Selon le président de la CENI, Amadou Salifou Kébécité par l'agence Afrique Presse, AP, aucune date n'a encore été fixée.

La CENI attend le rapport d'audit du fichier électoral des experts de la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) pour fixer une nouvelle date. Des experts de la Cédéao se sont donc penchés sur les listes électorales, un des motifs de la contestation. «Nous n'avons pas encore le rapport des experts de la Cédéao, a précisé M. Kébécité. Une nouvelle date pour la tenue de ces scrutins est désormais suspendue à la fin des travaux d'assainissement du fichier, selon l'agence de presse. L'Organisation internationale de la Francophonie - qui accompagne le processus électoral en Guinée - avait jugé «problématiques», près de 2,5 millions de noms d'électeurs figurant sur les listes des doublons et des personnes décédées.

Fin février, le président guinéen Alpha Condé avait annoncé «report léger» de la date du référendum sur une nouvelle Constitution et des législatives, initialement prévues le 28 décembre 2019, puis plusieurs fois reportées. Début mars, les militants de l'opposition et du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), composé de partis politiques et de membres de la société civile, ont organisé des manifestations à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur du pays, suite à l'annonce du report du double scrutin, qui devaient avoir lieu le 1er mars.

APS

UA-LIBYE

Les dirigeants africains se retrouvent ce jour à Oyo pour tenter de relancer le processus politique en Libye

Le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye tiendra aujourd'hui à Oyo son neuvième sommet pour tenter de relancer le processus politique dans ce pays, plus que jamais dans l'impasse, notamment après la démission de l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

Le sommet réunira tous les acteurs participant à la résolution de la crise en Libye, notamment les chefs d'Etat et de gouvernement du comité de haut niveau, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et des représentants des Nations unies.

Les deux autorités rivales qui se disputent le pouvoir en Libye: le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU et basé à Tripoli, et l'autre autorité de l'Est ayant un gouvernement et un parlement acquis au maréchal Khalifa Haftar, seront présentes à ce sommet.

Le président du Conseil présidentiel du GNA, Faye Al-Sarraj, le maréchal Haftar, ainsi que le président du haut conseil d'Etat, Khaled Al-Michri, et le président du parlement, Aguila Saleh Issa devraient prendre part aux travaux de ce sommet.

Cette nouvelle rencontre, la deuxième depuis le début de l'année, s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'Union africaine pour le règlement du conflit libyen.

L'Union africaine (UA) a affiché, à plusieurs reprises, son mécontentement face à sa marginalisation par la communauté internationale, dans la résolution de la crise en Libye, exprimant sa volonté de se ressaisir du dossier libyen.

A la veille du 33ème sommet de l'UA, tenu en février à Addis-Abeba, le CPS a entériné une série de mesures visant à surveiller le cessez-le feu en Libye.

Le CPS souhaite coopérer avec l'ONU sur l'envoi en Libye d'une mission conjointe pour évaluer la situation sur le terrain et préparer le déploiement d'une autre mission d'observateurs pour surveiller le cessez-le feu à Tripoli et dans d'autres régions où c'est nécessaire.

Le CPS a prévu également la création d'un groupe de contact au niveau du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye pour assurer un suivi régulier de la situation dans ce pays, en proie à la guerre

civile, depuis la chute du régime de Maâmmar El Gue-dhafi en 2011. Même si un cessez-le feu est observé en Libye depuis le 12 janvier après d'intenses efforts diplomatiques de l'Algérie pour parvenir à une solution politique à la crise telle que préconisée par les Nations unies, la trêve reste fragile.

L'Algérie prône la solution politique

L'Algérie, qui plaide pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye, appuie fortement les efforts continus pour mettre fin durablement aux hostilités et réunir les conditions du dialogue entre les libyens qu'elle considère comme "unique et seul moyen de parvenir à une issue à la crise et d'éviter à ce pays africain d'être le théâtre des rivalités entre Etats".

Cette position a été réaffirmée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors du dernier sommet de l'UA, réitérant la disponibilité de l'Algérie à "abriter le dialogue entre les frères libyens".

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a souligné, à plusieurs occasions, que la solution à la crise libyenne "ne peut être que politique", relevant, à chaque fois, "la capacité des frères libyens à dépasser leurs divergences sans ingérence extérieure".

Le chef de la diplomatie algérienne a également "réitéré l'entière disponibilité de l'Algérie à accompagner les frères libyens, dans le processus de dialogue et de règlement politique, tout en restant à équidistance de toutes les parties et avec le même degré de franchise et de confiance".

C'est dire que le sommet de jeudi pourrait être l'occasion de rapprocher les deux belligérants en vue de rétablir la paix dans ce pays après l'échec des multiples efforts internationaux entrepris jusque-là.

Fin février, le premier cycle des pourparlers politiques libyens tenu à Genève s'est achevé "sans résultat", avec la participation seulement



REUNION DU COMITE DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE
BRAZZAVILLE, LE 30 JANVIER 2020

d'une partie des délégués.

Ces pourparlers tenus sous l'égide de l'ONU ont été lancés sans la participation des belligérants (le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement d'union nationale (GNA) de Faye el-Sarraj) mais en présence d'une vingtaine de personnalités indépendantes et des acteurs de la société civile libyenne.

Les pourparlers politiques ont suivi l'achèvement d'un deuxième tour des pourparlers de la Commission militaire conjointe (JMC), parainés par l'ONU, entre les parties en conflit.

Ouvrir à un cessez-le feu durable et la fin des ingérences

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, quant à lui, le 12 février dernier, et pour la première fois depuis la relance en avril des hostilités dans ce pays, une résolution réclamant qu'"un cessez-le feu durable" succède à la trêve "fragile" observée depuis janvier.

La résolution, adoptée après plus de trois semaines d'après débats, "affirme la nécessité d'un cessez-le feu durable en Libye, à la première occasion et sans pré-conditions".

L'ex-envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, qui a dénoncé régulièrement les ingérences étrangères en Libye, estimant que celles-ci compliquent le conflit dans le pays et rendent difficile toute solution politique, a regretté leur poursuite malgré les engagements pris à la conférence

internationale de Berlin en janvier.

Lors de cette conférence, les délégations des onze Etats et de quatre organisations internationales, Nations unies (ONU), Union européenne (UE), Ligue arabe et Union africaine (UA), ont adopté une déclaration commune dans laquelle elles ont appelé à "un cessez-le feu permanent" en Libye, à "respecter l'embargo de l'ONU sur les armes", à s'abstenir de toute ingérence dans le conflit armé et à relancer le "processus politique" brisé par l'attaque de Tripoli en avril 2019 par le maréchal Khalifa Haftar.

Its réaffirmation, un mois plus tard, lors de la 1ère réunion du comité international de suivi de la Conférence de Berlin, leur attachement aux conclusions de cette conférence et leur engagement indéfectible à leur pleine mise en œuvre", se félicitant de "la résolution 2510 (2020) du Conseil de sécurité du 12 février 2020 approuvant les conclusions de Berlin".

Cette rencontre avait été précédée par une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye (Algérie, Tunisie, Egypte, Tchad, Soudan et Niger) et le Mali, tenue à Alger le 23 janvier dernier, pour établir une coordination et une concertation entre ces pays et les acteurs internationaux afin d'accompagner les Libyens dans la redynamisation du processus de règlement politique de la crise à travers un dialogue inclusif entre les différentes parties libyennes.

TUNISIE:

11 députés de Qalb Tounès présentent leur démission du groupe parlementaire

Onze (11) députés du parti Qalb Tounès (Au coeur de la Tunisie) ont déposé leur démission du groupe parlementaire du parti auprès de la présidence de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), rapporte l'agence TAP.

Le document de la démission est signé par des dirigeants de premier rang du parti. Selon la même source, le porte-parole de Qalb Tounès, Sadok Jebnoun, a déclaré que le parti n'a reçu aucun document officiel au sujet de la démission. Il a indiqué que cette question

sera examinée au sein des structures du parti, le bureau politique particulièrement, au cas où la demande de démission est confirmée.

Qalb Tounès est arrivé deuxième lors des dernières élections législatives d'octobre 2019 en obtenant 39 sièges au parlement. Le groupe parlementaire de Qalb Tounès n'a pas accordé sa confiance au gouvernement d'Elyes Fakhfakh, soumis au vote lors d'une plénière tenue le 26 février.



PALESTINE

Un jeune Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne en Cisjordanie

Un jeune Palestinien de 15 ans a été tué hier par des tirs de l'armée d'occupation israélienne dans le nord de la Cisjordanie, a indiqué le ministère de la Santé palestinien.

"Mohammed Hamayel est décédé après avoir reçu un tir à balle réelle dans la tête à Naplouse", a déclaré le ministère dans un communiqué repris par des médias.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, 17 personnes ont été blessées lors de l'incursion des soldats de l'occupation en Cisjordanie, dont deux sont dans un état grave.

Tôt dans la matinée, des centaines de Palestiniens se sont rassemblés au sud de Naplouse après des informations selon lesquelles des colons israéliens allaient venir pour s'emparer de terres, selon des médias sur place.

Plus de 450 000 colons israéliens vivent parmi quelque 2,7 millions de Palestiniens en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël. La colonisation est illégale au regard du droit international.



YÉMEN :

L'armée reprend une zone clé du nord-est aux Houthis

L'armée yéménite a repris la zone frontalière de Yatamah dans la province d'al-Jawf (nord-est) après des combats avec des éléments houthis, ont rapporté hier des médias.

L'armée yéménite a repris le contrôle de cette zone dimanche soir, forçant les Houthis qui y étaient entrés il y a quelques heures à sortir, selon des médias. Les sol-

datés yéménites ont également repris la montagne voisine d'Alsallih et la vallée d'al-Mahashimah. L'opération a été soutenue par la coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite, qui a lancé des frappes aériennes sur les sites des éléments du mouvement Ansarullah (Houthis), a ajouté la même source.

La zone de Yatamah, située dans la

partie nord-est du district de Khabb wa ash Sha'af, relie plusieurs villes de la province d'al-Jawf à la région frontalière de Najran dans le sud de l'Arabie saoudite. La guerre au Yémen oppose les forces gouvernementales, soutenues depuis 2015 par une coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite, aux éléments du mouvement Houthis.

NUCLÉAIRE/AIEA

USA, Chine, Russie, France et GB « affirment leur attachement au TNP et leur «soutien total» à l'Agence

Washington, Pékin, Moscou, Paris et Londres ont affirmé mardi leur «attachement» commun au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) 50 ans après son entrée en vigueur, et apporté leur «soutien total» à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

«Cinquante ans plus tard, nous saluons la contribution incommensurable de ce traité historique à la sécurité et à la prospérité des nations et des

peuples du monde» et «réaffirmons notre attachement au TNP», déclarent dans un communiqué conjoint les ministres des Affaires étrangères américain, chinois, russe, français et britannique, dont les pays sont tous dotés de l'arme nucléaire. Constatant que «le régime de non-prolifération nucléaire bâti autour du traité a permis de garantir que les programmes nucléaires sont et demeureront entièrement pa-

cifiques», les ministres saluent le rôle «essentiel» de l'AIEA dans la mise en œuvre du TNP. «Tout comme le succès (du TNP) à l'époque n'était pas certain, sa réussite future n'est pas garantie. Elle dépend de nos efforts concertés et constants pour faire en sorte qu'il soit respecté, promouvoir son universalisation, mettre en place des garanties efficaces et répondre aux problèmes actuels et naissants liés à la pro-

lifération», insistent les cinq ministres. «Nous demeurons attachés, au titre du TNP, à la poursuite de négociations de bonne foi sur des mesures efficaces relatives au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace», concluent-ils. Le TNP a été signé en 1968 et est entré en vigueur, après ratification, le 5 mars 1970.

PRIMAIRES AUX ÉTATS-UNIS

Biden en voie de remporter les primaires démocrates dans trois nouveaux Etats, dont le Michigan

L'ancien vice-président Joe Biden a remporté mardi, selon les projections des médias américains, trois nouvelles victoires, notamment dans l'Etat-clé du Michigan, prenant ainsi une avance confortable face à Bernie Sanders dans la course à l'investiture démocrate. Berceau de l'industrie automobile, cet Etat de la région des Grands Lacs avait de façon inattendue basculé en faveur de Donald Trump lors de la présidentielle de 2016 et fait partie des Etats-clés pour sa réélection. Le modéré Joe Biden, 77 ans, a également devancé son rival socialiste, 78 ans, dans les Etats du Missouri (centre) et du Mississippi (sud), grâce au soutien des électeurs afro-américains, d'après les prédictions des médias. Les Etats de Washington, de l'Idaho et du Dakota du Nord organisent également des primaires mardi pour désigner lequel des deux septuagénaires affrontera Donald Trump lors de la présidentielle du 3 novembre mais les résultats seront connus plus tard dans la soirée.

Sans attendre, Joe Biden a remercié les électeurs du Michigan qui, il y a quatre ans, avait à la surprise générale préféré Bernie Sanders à Hillary Clinton lors de la primaire démocrate.

La défaite du sénateur du Vermont cette fois porte un coup dur à sa campagne, qui avait déjà encaissé des revers lors du «Super Tuesday» il y a une semaine avec des vic-

toires dans quatre Etats seulement, contre dix pour Joe Biden.

Biden tend la main à Sanders

L'ancien vice-président américain Joe Biden a tendu la main mardi à son rival dans la primaire démocrate Bernie Sanders, qu'il devance désormais confortablement après trois nouvelles victoires, notamment dans l'Etat-clé du Michigan.

«Je tiens à remercier Bernie Sanders et ses partisans pour leur inlassable énergie et leur passion. Nous avons le même but et ensemble, nous battons Donald Trump», a-t-il dit dans un discours depuis Philadelphie, en référence à la présidentielle de novembre 2020.

Les électeurs démocrates de six Etats étaient appelés à partager mardi les deux candidats à l'investiture démocrate. Selon les projections des médias américains, Joe Biden est arrivé largement en tête dans le Michigan, le Missouri et le Mississippi.

Les résultats de l'Idaho, du Dakota du Nord et de l'Etat de Washington restent inconnus, mais le sénateur socialiste Bernie Sanders risque d'avoir du mal à se remettre de ces défaites et à rester dans la course. L'ancien bras droit de l'ex-président américain Barack Obama, désormais archi-favori, avait déjà engrangé une première série de victoires dans 10 des 14



Etats en jeu lors du «Super Tuesday». «Nous sommes un pas plus près de ramener la décence, la dignité et l'honneur à la Maison Blanche», a-t-il encore déclaré, en se disant engagé dans une «bataille pour l'âme» de l'Amérique. Repréant le crédo qu'il martèle depuis son entrée en lice, ce vétéran de la vie politique, de 77 ans, a estimé que l'élection se jouerait sur des valeurs. «Nous avons besoin d'un leader présidentiel honnête, confiant, digne de confiance et stable. D'un leader rassurant», a encore ajouté ce candidat modéré. Bernie Sanders ne s'exprimera pas avant mercredi, selon les médias. A la demande des autorités sanitaires, les deux septuagénaires avaient dû renoncer à tenir des meetings à Cleveland dans la soirée, en raison du nouveau coronavirus.

APS

RUSSIE

La Douma russe approuve le projet de loi sur les amendements à la Constitution

La chambre basse du Parlement russe a approuvé hier le projet de loi présidentiel portant la modification de la Constitution, ont rapporté des médias russes. Les députés ont été 383 à voter en faveur du texte, 43 s'étant abstenus. Les amendements constitutionnels voulus par le président, Vladimir Poutine, concernent outre l'annulation des limites sur le nombre de mandats présidentiels, le système politique, des garanties socio-économiques et des valeurs sociétales conservatrices.

Visant par exemple à renforcer plusieurs prérogatives présidentielles et à muscler le rôle du Conseil d'Etat, un organe jusqu'ici consultatif, ces amendements constitutionnels ont déjà été adoptés à l'unanimité par les députés en première lecture en janvier. Vladimir Poutine a soumis depuis 24 pages supplémentaires qui sont débattues depuis mardi. Ces amendements «sont ce dont nous avons besoin aujourd'hui», a proclamé le président de la Douma, Viatcheslav Volodine. Après cette troisième et dernière lecture, le texte serait alors envoyé le jour même pour approbation au Conseil de la Fédération, la chambre haute du Parlement pour entrer en vigueur. Le texte dans son ensemble sera soumis ensuite à un «vote populaire» des Russes, le 22 avril prochain. Annoncée par M. Poutine en janvier, cette première révision de la Constitution depuis son adoption en 1993 est aussi largement considérée comme une manière de préparer l'après-2024, date où son dernier mandat présidentiel s'achèvera.

«Nous proposons des amendements non pas pour cinq ou 10 ans, mais au moins pour 30 ou 50 ans», a indiqué M. Poutine. Le chef d'Etat russe, dont l'actuel mandat présidentiel se termine en 2024, a déclaré mardi qu'il pourrait participer à l'élection présidentielle de 2024 si la Cour constitutionnelle donne son aval.

TURQUIE-ETATS-UNIS

15 ans de prison requis contre un employé d'un consulat américain

Un procureur turc a requis, mardi, jusqu'à 15 ans de prison contre un employé turc du consulat américain à Istanbul, accusé d'"espionnage" et d'"appartenance à un groupe terroriste", rapportent des médias locaux. Lors d'une nouvelle audience de ce procès, le procureur a, tout en réclamant 15 ans de réclusion contre l'employé turc, a demandé l'abandon de l'accusation d'"espionnage" qui a tendu les rapports entre Ankara et Washington.

Il a demandé son acquittement pour les accusations d'"espionnage" et de "tentative de renverser le gouvernement", pour lesquelles il risquait la prison à vie. Cette décision intervient alors que la Turquie s'efforce de réparer ses relations avec les Etats-Unis qui se sont considérablement tendues depuis 2016. L'une des raisons de ces tensions est l'arrestation de plusieurs employés turcs des consulats américains en Turquie, comme M. Topuz. Ce dernier, chargé au consulat américain de faire la liaison entre les autorités américaines et la brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants de la police turque, avait été arrêté en octobre 2017 et maintenu depuis en détention provisoire. Les autorités turques l'accusent d'être lié au mouvement du prédicateur Fethullah Gülen, qu'elles qualifient de "groupe terroriste". M. Gülen est présenté par la Turquie comme le cerveau d'une tentative de coup d'Etat en 2016, ce qu'il nie. M. Topuz affirme que les contacts qu'il a pu avoir avec des personnes que les autorités turques présentent comme des partisans de M. Gülen s'inscrivaient dans le cadre de son travail et qu'il ne faisait qu'"obéir aux ordres" de ses supérieurs au consulat.

COMMÉMORATION

Hommage au chahid Akli Aissiou à l'Université Libre de Bruxelles

Une journée-hommage au chahid Akli Aissiou, étudiant algérien en médecine à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et dirigeant de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) pour la Belgique, assassiné le 9 mars 1960 dans la commune d'Ixelles, a été organisée lundi à l'ULB, à l'initiative de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles.

Cette manifestation a permis de commémorer le 60e anniversaire de l'assassinat de cet étudiant en 7e année de médecine à l'ULB, représentant en Belgique de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (UGEMA), ainsi que de recueillir des témoignages sur le rôle et l'engagement de groupes d'activistes belges en faveur de la Guerre de libération nationale.

A l'occasion de la session inaugurale d'un colloque organisé à cet effet à l'ULB, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a prononcé un discours, en présence de maître Ali Haroun, responsable à la Fédération de France du FLN, et d'amis belges de la révolution algérienne, dans lequel il a mis en exergue la symbolique de l'hommage rendu au chahid Akli Aissiou et l'impact incontestable de sa disparition sur l'intensification de l'engagement de militants belges en faveur de la cause algérienne.

L'ambassadeur a souligné que "l'assassinat politique" du jeune militant algérien a constitué un motif supplémentaire de "galvanisation de nombreux belges, de profils et de motivations différentes mais tous farouchement antifascistes et anticolonialistes, qui ouvriront leurs portes, malgré les risques liés au contexte, à des étudiants algériens membres de l'UGMEA", ajoutant que "c'est dans leur humanité, leur courage et leur bravoure, que la cause algérienne a pu trouver, sur le sol belge, un front actif et engagé dans son combat contre le colonialisme".

M. Belani a indiqué que "lors de ses im-

posantes funérailles, le cercueil de notre frère Akli était recouvert du drapeau algérien, une première en Europe qui mérite d'être soulignée". Précisant que l'initiative d'organiser cette conférence s'inscrit "dans l'esprit de reconnaissance de l'Algérie qui n'oublie pas ceux qui l'ont aidé dans son héroïque de lutte pour l'indépendance", l'ambassadeur a tenu à rendre hommage aux militants belges membres de réseaux, porteurs de valise, passeurs de militants et de clandestins, mais aussi membres du collectif des avocats belges du Front de Libération Nationale qui défendaient les militants algériens et le FLN devant les tribunaux français.

M. Belani a remercié certaines de ces figures encore en vie d'avoir accepté de participer et de livrer leurs témoignages à l'occasion de cette conférence et espéré que cette hommage contribuera à "désenclaver et à mettre en relief cette partie extraordinaire de notre mémoire historique commune", en saluant les auteurs d'œuvres, les chercheurs et historiens ayant travaillé sur cette séquence et accepté d'animer cette journée d'hommage. Plusieurs intervenants de premier plan se sont succédés à l'occasion de cette journée dont Me Ali Haroun dans le cadre d'une table-ronde à laquelle ont également pris part Me Cécile Draps, figure emblématique du collectif des avocats belges du FLN, Georges Doebeleer, membre fondateur du Comité pour la Paix en Algérie, et Mateo Alaluf, militant qui s'est engagé très jeune dans les réseaux de soutien à la guerre d'indépendance.



Par ailleurs, les historiens Paul-Emmanuel Babin et Guy Pervillé ont présenté deux communications intitulées respectivement "les réseaux belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962) : mobilisation de l'opinion et front judiciaire" et "l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (1955-1962) : nationalisation et internationalisation du mouvement étudiant algérien". Cette journée-hommage a également été

marquée par l'apposition d'une plaque commémorant l'assassinat, le 9 mars 1960, du chahid Akli Aissiou, sur le lieu de son assassinat, dans la commune d'Ixelles, par M. Belani et le Bourgmestre de ladite commune bruxelloise, Christos Doulkeridis, événement auquel ont pris part des citoyens algériens et belges, notamment, les acteurs belges ayant contribué activement au soutien à la cause nationale.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

DK NEWS

PUBLICITÉ

DK NEWS

HOMMAGE À ALLOULA (1939-1994) : Plus de 800 archives remises au Théâtre d'Oran

Plus de 800 archives personnelles de feu Abdelkader Alloula (1939-1994) ont été réceptionnées par le Théâtre régional d'Oran, à l'occasion de la commémoration, mardi, de la 26e anniversaire de la disparition du regretté dramaturge.

"Il s'agit d'un lot important comprenant, entre autres, des notes personnelles d'Alloula manuscrites et dactylographiées, des documents de presse, des photos et des enregistrements audio et vidéo", a indiqué le directeur du TRO, Mourad Senouci.

Un public nombreux a assisté à la cérémonie commémorative tenue au siège du TRO en présence de Raja Alloula, la veuve du dramaturge et présidente de la Fondation Alloula qui conservait jusque-là les archives du dramaturge. Les responsables des deux institutions partenaires, M. Senouci et Mme Alloula se sont félicités de cette initiative qui donnera, ont-ils souligné, "une plus grande accessibilité à l'oeuvre d'Alloula au profit des étudiants et chercheurs".

Le directeur du TRO a fait savoir que le classement des nouvelles archives sera prochainement lancé avec l'aide du Centre national de recherche en anthropologie



sociale et culturelle (CRASC), basé à Oran.

La cérémonie commémorative avait débuté par le vernissage d'une exposition photographique inédite, relatant une partie du parcours d'Alloula à travers une quarantaine de clichés de certaines de ses pièces théâtrales comme "El-Ajouad", "El-Khobza", "Homk Salim" et "Laalegue".

Cette exposition comporte une collection de qua-

rante photos d'époque signées feu Ali Hafied (1962-2015) qui fut photographe de presse et l'ami de nombreux artistes à l'instar d'Alloula.

Ali Hafied avait fait don de cette collection au Musée national des Beaux-Arts d'Alger qui a accepté de la mettre en relief au TRO, rendant ainsi un hommage posthume au dramaturge et au photographe.

La commémoration a été également marquée par la

présentation d'un nouveau spectacle de rue coproduit par le TRO et la troupe Mass'Art, évoquant ainsi la tradition de la "halqa" si chère à Alloula. Abdelkader Alloula s'est éteint le 10 mars 1994 à Oran, victime d'un lâche attentat terroriste, laissant derrière lui un riche legs artistique, dont la célèbre trilogie "Lagoual" (Les dires, 1980), "El-Ajouad" (Les généreux, 1985) et "El-Lithem" (Le voile, 1989).

EL TARG : "L'environnement" dans deux toiles de

Zahia Kaci, une élève du père de l'art pictural algérien Issiakhem

L'artiste peintre Zahia Kaci, une élève du père de l'art pictural algérien M'Hamed Issiakhem, a proposé aux visiteurs de la wilaya d'El Targ deux toiles dédiées au thème de l'environnement à l'occasion de sa participation à la deuxième édition des arts plastiques dont la clôture était prévue hier en fin d'après-midi. Exposées depuis dimanche dernier à la bibliothèque de lecture publique Louise François dite Belkacem Mabrouka, les deux oeuvres de la plasticienne, venue de la wilaya d'Alger, touchent à un thème d'actualité, à savoir, a-t-elle confié à l'APS, "le préjudice causé au patrimoine forestier, souvent cible d'incendies dus à l'inconscience des uns et à l'incivisme de certains autres". La symbolique fortement représentée par deux feux, allumés par des quidams, et qui finiront par constituer le départ d'un feu de forêt dont les conséquences néfastes seront ressenties sur la faune et la flore, est

d'ailleurs bien perceptible dans les deux toiles. "Attirer l'attention du citoyen en usant d'un langage artistique à la portée des âmes sensibles afin que tout un chacun contribue à la sauvegarde de ce patrimoine naturel, tel est le but recherché à travers ces deux toiles", a expliqué l'artiste peintre qui a, par ailleurs, affirmé s'inspirer, dans la réalisation de ses oeuvres, aussi bien des événements ayant marqué le pays que des scènes du quotidien. Aussi, a-t-elle confié, "peindre permet de partager ses ressentis, d'extérioriser ses états d'âmes face à la vie et à ses multiples facettes", tout en rendant hommage à son maître Issiakhem dont elle évoque le souvenir avec une infinie admiration et beaucoup d'égards. Sensible à tout ce qui l'émeut et ébranle sa sensibilité, cette artiste peintre, diplômée de l'école des beaux-arts en 1968, confie avoir ainsi peint sa première toile "La mère et l'enfant" en 1959, alors

qu'elle était élève d'Issiakhem, inspirée d'une scène tirée depuis son domicile parental. Depuis, un parcours pictural jalonné de succès a permis à cette artiste qui jouit d'une expérience de plus de 50 ans dans le domaine, de représenter l'Algérie dans plusieurs expositions, nationale et internationale, dont la plus récente a eu lieu aux Etats Unis en février dernier. Zahia Kaci a soutenu que sa participation à la 2ème édition des plasticiens, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, coïncidant avec le 08 mars de chaque année, constitue un moment de partage entre femmes artistes venant de divers horizons. C'est aussi une opportunité pour proposer au public des oeuvres réalisées, en exploitant une palette très riche et diversifiée, en s'inspirant de toutes les techniques et écoles confondues.

GUATEMALA :

Une stèle révèle les débuts de l'écriture maya

Une stèle sculptée datant d'environ 2.000 ans, découverte au Guatemala, donne des indications sur la naissance de l'écriture dans la culture maya qui a dominé le sud du Mexique et une partie de l'Amérique centrale, a révélé mardi une équipe de chercheurs.

La stèle, référencée sous le numéro 87, a été découverte en septembre 2018 sur le site archéologique Tak'alik Ab'aj, dans la commune d'El Asintal, à 125 km au sud-ouest de la capitale Guatemala. Elle date d'environ 100 avant J.C.

«La grande importance de la stèle 87, c'est qu'elle est un exemple précoce du développement de l'écriture en Mésoamérique», a expliqué l'épi-

graphe allemand Nikolai Grube depuis Mexico, dans une vidéoconférence diffusée au Palais national de la culture, en présence du président guatémaltèque Alejandro Giammattei.

Même s'il n'a pas été possible d'arriver à une «lecture linguistique» des caractères, le chercheur a expliqué que la figure sur la stèle d'un dirigeant avec son nom et ses titres met en évidence «un texte maya précoce».

Tak'alik Ab'aj était une citée habitée par les Olmèques (1.500 avant J.C. - 100 après J.C.) et par les Mayas (800 à 500 avant J.C.). Les Olmèques ont ensuite disparu et les Mayas ont poursuivi leur développement cul-

tural. L'archéologue guatémaltèque Christa Schieber, coordinatrice du site, estime que Tak'alik Ab'aj a joué un rôle de «laboratoire» pour des «expériences» d'écriture qui ont ensuite évolué. En 2012, des archéologues guatémaltèques avaient annoncé la découverte à Tak'alik Ab'aj de la tombe d'un roi qui aurait pu favoriser la transition culturelle entre Olmèques et Mayas, entre 700 et 400 avant J.C.

La civilisation maya a connu son apogée à l'époque dite classique (250-900 après J.C.) en Mésoamérique, région qui comprend le sud du Mexique, le Guatemala, le Salvador, le Honduras et le Belize.

FESTIVAL-MUSIQUE

Le Festival international de la musique diwane délocalisé à Béchar



Le festival international de la musique Diwane d'Alger sera délocalisé à Béchar, a annoncé mardi dans la soirée, la ministre de la Culture, Malika Bendouda. «Désormais cette manifestation musicale internationale sera organisée à Béchar au lieu d'Alger, du fait que cette ville du sud-ouest du pays est connue pour ce patrimoine musical et chorégraphique ancestral», a affirmé à la presse Mme Bendouda qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar.

«Cette décision s'inscrit dans le cadre de la révision des mécanismes de gestion et organisation des manifestations culturelles nationales et internationales à travers le pays, ainsi que de la conception générale de la culture et ses valeurs civilisationnelles», a-t-elle expliqué.

Pour la ministre de la Culture, «Il est temps de réconcilier les citoyens avec leur culture, identité et patrimoine culturel, et ce avec l'apport du mouvement associatif actif dans le domaine, qui aura désormais une place importante dans nos actions et opérations de prise en charge conséquente et rigoureuse du secteur de la culture», a-t-elle souligné. Mme Bendouda a aussi annoncé, que «désormais l'ensemble des établissements

du secteur seront ouverts même après les heures de travail réglementaire aux associations culturelle et autres compétences et talents culturels, le cas est le même pour les instituts régionaux de musique et leur annexes», a-t-elle indiqué. La décision de la délocalisation du festival international de la musique Diwane d'Alger vers Béchar a été accueillie favorablement par des artistes et des associations culturelles adeptes de ce genre musical et chorégraphique. Ils ont relevé que cette manifestation de dimension internationale aura certainement des retombées notamment économiques importantes sur la ville de Béchar.

FESTIVAL DE CANNES

Les organisateurs n'excluent pas une possible annulation, en raison du coronavirus

Le festival de Cannes se veut optimiste quant à la tenue de sa prochaine édition en mai, mais n'exclut pas pour autant une annulation face à la propagation du coronavirus et les mesures restrictives mises en place en France, a affirmé mardi son président Pierre Lescure.

«On reste raisonnablement optimistes en espérant que le pic de l'épidémie soit atteint fin mars et que l'on respire un peu mieux en avril», a-t-il affirmé au Figaro, alors que les spéculations vont bon train sur la tenue du rendez-vous annuel du 7e art sur la Croisette. «Mais nous ne sommes pas inconscients. Si ce n'est pas le cas, on annulera», a-t-il souligné. De nombreux événements prévus dans le monde du sport, du spectacle et de la culture sont annulés chaque jour, avec l'interdiction d'abord de rassemblements de plus de 5.000 personnes, ramenée dimanche à 1.000 personnes. Cette décision est prévue jusqu'au 15 avril pour l'instant mais l'inéluctable passage au stade épidémique en France constitue une épée de Damoclès pour les organisateurs d'événements. Le festival de Cannes a refusé de souscrire récemment une option couvrant les épidémies et les pandémies, a écrit mardi la revue spécialisée Variety. «On nous proposait seulement de nous couvrir à hauteur de 2 millions d'euros alors que notre budget s'élève à 32 millions», a argué M. Lescure. «Ce n'est pas grave car nous avons des réserves», affirme-t-il, citant l'existence d'un fonds de dotation qui pourrait leur permettre de «faire face à au moins une année sans recettes». Le 73e Festival de Cannes doit se dérouler du 12 au 23 mai, avec le cinéaste américain Spike Lee comme président du jury. La liste des films en compétition pour la Palme d'or doit être dévoilée lors d'une conférence de presse le 16 avril.

SPORT: L'annulation des JO de Tokyo est «inconcevable» (ministre japonaise)

La ministre japonaise des Jeux olympiques a jugé hier «inconcevable» de reporter ou d'annuler les JO de Tokyo, alors que l'épidémie de nouveau coronavirus continue de soulever des questions sur le maintien de l'événement cet été. «Du point de vue des athlètes qui sont les acteurs principaux des Jeux de Tokyo, alors qu'ils se préparent pour cet événement qui n'arrive qu'une fois tous les quatre ans (...), c'est inconcevable» d'annuler ou de reporter l'événement, a déclaré Seiko Hashimoto devant des parlementaires nippons.

La ministre a toutefois reconnu que «c'est au Comité international olympique (CIO) qu'il revient de prendre la décision finale sur les Jeux». «Nous pensons qu'il est important que le gouvernement donne une information correcte pour que le CIO puisse prendre une décision appropriée», a-t-elle ajouté.

La rapide propagation du virus Covid-19, qui a déjà contaminé plus de 560 personnes et fait 12 morts au Japon, a créé un climat d'incertitude alors même que la préparation des Jeux (prévus du 24 juillet au 9 août) est dans sa phase finale. Les déclarations de Mme Hashimoto interviennent alors qu'un membre du comité japonais d'organisation des Jeux, Haruyuki Takahashi, a estimé dans les colonnes du Wall Street Journal qu'un report d'un à deux ans des JO de Tokyo était réaliste s'ils ne pouvaient pas être maintenus cet été. Les organisateurs poursuivent la préparation des Jeux comme prévu initialement, a toutefois assuré mercredi Mme Hashimoto.

CORONAVIRUS : Les compétitions nationales à huis clos jusqu'au 31 mars, report des manifestations internationales (MJS)

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé mardi de restreindre les compétitions sportives nationales au mode du huis clos jusqu'au 31 mars prochain et de reporter les manifestations internationales devant se dérouler en Algérie, dans le cadre des mesures de prévention face au coronavirus.

Conformément aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le MJS a indiqué dans un communiqué transmis à l'APS, que «toutes les compétitions sportives nationales devront se dérouler à huis-clos (sans public) à titre préventif et ce, jusqu'au 31 mars courant».

Concernant les compétitions internationales prévues en Algérie, le ministère de la tutelle en concertation avec les Fédérations sportives nationales et internationales concernées, ont décidé du «report de toutes les manifestations sportives à l'exception de celles qualificatives aux compétitions internationales, continentales et régionales».

«La participation des athlètes algériens aux compétitions internationales ne sera permise qu'au cas où l'absence de l'Algérie pourrait être pénalisée ou la disqualifierait des événements sportifs mondiaux».

Néanmoins, les athlètes concernés seront, à leur retour, obligatoirement soumis aux mesures médicales usitées», précise le MJS.

Ces mesures de précaution,



concernent également les stages de préparations des athlètes et équipes nationales à l'étranger, qui ont été différés au 15 avril courant.

L'Algérie a décidé d'annuler les rassemblements sportifs en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, a annoncé mardi le ministre de la Santé Aberdhamane Benbouzid.

«Tous les rassemblements sportifs, culturels, politiques sont annulés».

Tous les salons et les foires sont annulés, on ne prend pas de risques», a déclaré Benbouzid lors d'un forum du quotidien Echaab.

«Le président Abdelmadjid Tebboune nous a donné des instructions pour interdire tous les rassemblements, et

parmi eux les stades», a-t-il ajouté.

A ce jour, 19 cas de Covid-19 ont été confirmés par le ministère algérien de la Santé, dont 17 sont issus de la même famille.

Le premier cas confirmé, un ressortissant italien, a été transféré, en bon état de santé, vers son pays le 28 février dernier.

SKI ALPIN - COUPE DU MONDE 2020: L'Américaine Mikaela Shiffrin de retour à la compétition à Are

La skieuse américaine Mikaela Shiffrin, absente depuis le décès de son père il y a environ deux mois, fera son retour à la compétition à l'occasion des dernières courses de l'hiver, prévues d'aujourd'hui à samedi à Are (Suède), pour le compte de la Coupe du monde 2020 de ski alpin, a-t-elle annoncé mardi sur ses réseaux sociaux.

«Are tient une place particulière dans mon cœur, et ce, depuis le début de ma carrière. Il me semble donc que c'est le bon endroit pour retrouver le circuit et d'essayer de courir à nouveau», a indiqué la skieuse de 25 ans, qui n'est plus apparue en compétition depuis l'étape de Bansko, disputée du 24 au 26 janvier en Bulgarie.

Elle avait fait l'impasse sur l'épreuve de Rosa Khutor (Russie) pour se concentrer sur l'entraînement, avant de rentrer dans le Colorado, après le décès soudain de son père, Jeff (65 ans) le 3 février. Shiffrin a donc également manqué les étapes de Garmisch (Allemagne), de Kranjska Gora (Slovénie) et de Crans Montana (Suisse).

«Cependant mon cœur reste brisé. Je limiterai donc mes interactions avec les médias, les spectateurs et les autres compétitrices», a-t-elle prévenu. La double championne olympique et quintuple championne du monde avait annoncé son retour en Europe la semaine dernière, mais avait indiqué qu'elle n'était pas sûre de pouvoir renouer avec la compétition.

Largelement en tête du classement général fin janvier et en route vers un 4e sacre consécutif, Shiffrin a été dépassée par l'Italienne Federica Brignone sur laquelle elle compte 153 points de retard.

Il ne reste plus que trois courses à disputer, les finales prévues en Italie ayant été annulées à cause de l'épidémie de nouveau coronavirus. Remonter son retard sur Brignone paraît ardu mais pas impossible, Shiffrin étant capable de gagner les trois courses prévues : un géant parallèle jeudi, un géant vendredi et un slalom samedi.

APS

CORONAVIRUS - TENNIS - AFRIQUE: Report de toutes les compétitions ITF/CAT prévues aux mois de mars et avril (CAT)

La Confédération africaine de tennis (CAT) a décidé de reporter à une date ultérieure, toutes ses compétitions officielles ITF/CAT, programmées initialement aux mois de mars et avril, en raison du nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé hier la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.

«Suite à la situation actuelle du Covid 19 - Coronavirus, et aux préoccupations exprimées par de nombreux pays qui devront se rendre aux Championnats d'Afrique Junior (U14 et U16), la CAT en consultation avec le Département



du développement de la Fédération internationale de tennis (ITF), a passé en revue la viabilité des dates de ces événements importants et a décidé de les reporter», a indiqué la FAT. Le rendez-vous des U14 était

programmé à Madagascar (19 au 28 mars), alors que celui des U16, était prévu au Togo (31 mars au 5 avril).

De plus, il a également été décidé de reporter la compétition par équipes des U12 de la région de l'Afrique Australe (Mozambique, du 9 au 13 avril) et celle de l'Afrique du nord (Tunisie, du 1 au 5 avril).

Aussi, le circuit des U14 en Afrique de l'Ouest (Togo, du 19 au 25 avril) a été reporté.

La CAT communiquera ultérieurement les nouvelles dates des tournois, lesquelles, ne se tiendront pas avant le 18 mai 2020.

CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2020 - EPIDÉMIE : L'Algérie renonce à la participation (Fédération)

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé hier que ses sélections nationales (cadets, juniors et seniors) ne participeront pas aux prochains Championnats d'Afrique de Cross-country, prévus le 8 avril 2020 à Lomé (Togo), en réponse à l'appel des pouvoirs publics, ayant demandé à «éviter tout risque» susceptible de contribuer à la propagation du coronavirus.

Une compétition qui pour l'heure est mainte-

nue à sa date initiale, car aucune décision officielle n'a confirmé son report ou son annulation, mais la FAA a préféré anticiper dès mercredi, en confirmant sa non participation.

«Même le stage de préparation, prévu du 13 au 30 mars au centre El Bez de Sétif est annulé» a ajouté la FAA concernant ce regroupement des différentes sélections nationales, pendant lequel elles devaient apporter les derniers réglages à leur pré-

paration avant le départ à Lomé. Seize athlètes (13 messieurs et 3 dames) devaient représenter l'Algérie pendant ces Championnats d'Afrique de Cross, à commencer par Hamza Hadjlaoui et Amina Bettiche chez les seniors.

Chez les (juniors/garçons) les couleurs nationales devaient être représentées par Abdelkader Mechiche, Hamdani Benahmed, Hamza Amraoui, Wail Bourahli, Walid Naâm et Hachem Mer-

rad, alors que Ghania Rezzik devait être la seule représentante chez les (juniors/filles).

Idem chez les cadettes, où la Direction technique nationale n'a retenu qu'une seule représentante, en l'occurrence Rokkaia Mouici, alors que chez les garçons, le nombre d'athlètes sélectionnés était de six, à savoir : Yazid Dalla, Abderrahmane Daoud, Khaled Ouakide, Oussama Tanem, Mamar Abdeldjalil Dahmani et Yasser Touahir.

ALGÉRIE (CORONAVIRUS) PRÉVENTION : La LFP sollicite des professeurs en épidémiologie pour éditer un guide manuel

La Ligue de football professionnel (LFP) a sollicité les services de «trois éminents professeurs en épidémiologie», pour l'élaboration d'un guide manuel, destiné aux différents acteurs de football, pour prévenir contre l'épidémie du coronavirus (COVID-19).

«Nous avons sollicité trois éminents professeurs en épidémiologie : Abdelkader Nebab, Youcef Terfani, et Abdelkrim Soukhal, pour éditer un guide manuel destiné aux clubs, et notamment les joueurs, en guise de prévention et la méthode à suivre.

Ces professeurs se sont engagés à réaliser ce guide d'ici à deux jours, d'autant que temps presse», a déclaré à l'APS le porte-parole de la LFP Farouk Belguidoum.

Cette démarche a été initiée mercredi, lors de la réunion d'urgence du Comité exécutif de la LFP, tenue au lendemain de la décision prise par le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) d'instaurer le huis clos pour les manifestations sportives, jusqu'au 31 mars, en raison



de l'épidémie COVID-19. Dans ce registre, la LFP a constitué mercredi une cellule de crise, «chargée de suivre toutes opérations liées à l'aspect organisationnel de ces matchs». «Nous avons installé une commis-

sion de suivi des matchs à huis clos, nous sommes devant une situation exceptionnelle qui nécessite plus de moyens, notamment sur le plan humain», a ajouté Belguidoum. A ce jour, 19 cas de Covid-19 ont été

confirmés par le ministère algérien de la Santé, dont 17 sont issus de la même famille. Le premier cas confirmé, un ressortissant italien, a été transféré, en bon état de santé, vers son pays le 28 février dernier.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE - EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS : La LFP crée une cellule de crise

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé hier la création d'une «cellule de crise», pour s'occuper des opérations liées à l'aspect organisationnel des prochains matchs de championnat professionnel et qui se dérouleront dans des conditions exceptionnelles en raison de l'épidémie du coronavirus.

«La LFP va constituer ce mercredi, à son niveau, une cellule de crise qui se chargera de suivre toutes les opérations liées à l'aspect organisationnel des prochains matchs» a indiqué l'instance présidée par Abdelkrim Medouar dans un communiqué, ajoutant qu'elle procédera incessamment à «la publication des instructions qui s'imposent, pour l'application stricte des décisions des pouvoirs publics», ayant pris un certain nombre de mesures préventives et de précaution pour faire face au fléau mondial de coronavirus.

Parmi ces mesures, la décision d'organiser les prochains matchs des différents championnats professionnels à huis clos (ndlr, sans public) et ce, jusqu'au 31 mars courant.

Dans cette perspective, la LFP a invité les clubs à «respecter scrupuleusement les consignes des pouvoirs publics», ayant cependant montré une certaine flexibilité envers certains cas exceptionnels, comme les événements qua-

lificatifs d'autres compétitions, continentales ou internationales, comme les Championnats du monde et les Jeux olympiques.

Sur décision de l'Etat, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait décidé mardi de restreindre les compétitions sportives nationales au mode du huis clos, et ce jusqu'au 31 mars courant, en reportant toutes les manifestations internationales devant se dérouler en Algérie, dans le cadre des mesures de prévention face au coronavirus.

Conformément aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le MJS avait indiqué dans un communiqué transmis à l'APS, que «toutes les compétitions sportives nationales devront se dérouler sans public, à titre préventif, et ce jusqu'au 31 mars courant».

Concernant les compétitions internationales prévues en Algérie, le ministère de la tutelle en concertation avec les Fédérations sportives nationales et internationales concernées, ont décidé du «report de toutes les manifestations sportives à l'exception de celles qualificatives aux compétitions internationales, continentales et régionales».

«La participation des athlètes algériens aux compétitions internationales ne sera permise qu'en cas ou l'absence

de l'Algérie pourrait être pénalisée ou la disqualifierait des événements sportifs mondiaux.

Néanmoins, les athlètes concernés seront, à leur retour, obligatoirement soumis aux mesures médicales usitées», précise le MJS.

Ces mesures de précaution, concernent également les stages de préparations des athlètes et équipes nationales à l'étranger, qui ont été différés au 15 avril courant.

L'Algérie a décidé d'annuler les rassemblements sportifs en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, avait annoncé mardi le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid.

«Tous les rassemblements sportifs, culturels, politiques sont annulés.

Tous les salons et les foires sont annulés, on ne prend pas de risque», a déclaré Benbouzid lors du forum du quotidien Echaab.

«Le Président Abdelmadjid Tebboune nous a donné des instructions pour interdire tous les rassemblements, et parmi eux les stades», a-t-il ajouté.

A ce jour, 19 cas de Covid-19 ont été confirmés par le ministère algérien de la Santé, dont 17 sont issus de la même famille. Le premier cas confirmé, un ressortissant italien, a été transféré, en bon état de santé, vers son pays le 28 février dernier.

LIGUE 1 : Le stade Chahid-Hamlaoui fermé pour travaux, le CSC déménage à Benabdelmalek (LFP)

Le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine a été fermé pour des travaux de réhabilitation en prévision du championnat d'Afrique des nations CHAN 2022, réservé aux joueurs locaux, amenant le CS Constantine à déménager au stade Benabdelmalek Ramdane, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

Tout en indiquant s'appuyer sur «la corrépondance des autorités locales de la wilaya de Constantine», la LFP a souligné que les matchs du CSC à domicile sont désormais délocalisés au stade Benabdelmalek Ramdane, homologué par l'instance dirigeante de la compétition.

Les joueurs de Houcine Benayada recevront samedi prochain l'US Biskra (15h00), pour le compte de la 22e journée du championnat de Ligue 1.

Au terme de la 21e journée, le CSC, qui reste sur une défaite en déplacement face au NA Hussein-Dey (1-0), pointe à la 5e place au tableau avec 31 points, alors que l'USB, battue à domicile face à l'ES Sétif (0-2), occupe la 14e position avec 21 unités.

LIGUE 1/MC ORAN : Le CSA au secours de la SSPA

La direction du club sportif amateur (CSA) du MC Oran a consenti de nouveau à se désister de sa subvention attribuée par l'APC d'Oran au profit de la société sportive par actions (SSPA) du club qui gère l'équipe de football pensionnaire de la Ligue 1.

La somme globale cédée par le CSA au profit de la SPA dépasse désormais les 15 millions DA depuis le début de cette saison, a-t-on appris de la direction de la première instance qui chapeaute une seule section à savoir, le Handball, et dont l'équipe première ambitionne de revenir, dès la fin de la saison en cours, en Excellence après sa qualification prématurée aux Play-Off.

Ayant déjà transféré dans les comptes de la SSPA, il y a quelques mois, une première subvention de l'ordre de 10 millions DA, la direction du CSA, que préside Tayeb Mahyauoui, a donné son accord pour attribuer plus de 5 millions DA à l'équipe de football sur une subvention de 7 millions DA dont elle a bénéficié récemment de la part de l'APC, a précisé la même source.

«Cela risque néanmoins de jouer un mauvais tour à l'équipe de handball dont les joueurs ont besoin de motivation avant d'aborder dans les prochaines semaines les Play-offs», a indiqué à l'APS l'entraîneur des handballeurs oranais, Sid Ahmed Tab, même s'il se dit, au passage, «comprendre la conjoncture difficile que traverse l'équipe de football».

Après sa relégation en Nationale 1 de handball à l'issue de l'exercice 2017-2018, le MCO ambitionne de retrouver l'élite dès la fin de la saison actuelle.

Les «Rouge et Blanc» ont réussi un très bon parcours dans le groupe Ouest où ils ont validé leur billet pour le tournoi de l'accession avant trois journées de la clôture de la première phase du championnat, rappelle-t-on.

En revanche, la direction de cette formation a reçu des engagements de la part des responsables de la SSPA pour la soutenir financièrement lors des Play-offs, «tablant sur une prochaine aide financière dont elle devrait bénéficier de la part de l'un des sponsors de son équipe de football», affirme-t-on de même source.

TOURNOI DE L'UNAF À TANGER - EPIDÉMIE : La sélection algérienne des U18 en stand-by

La sélection algérienne des moins de 18 ans est toujours en attente d'une confirmation quant au maintien, ou non, du Tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), auquel elle doit participer du 22 au 29 mars courant à Tanger (Maroc), car cette compétition risque d'être annulée en raison de l'épidémie de coronavirus.

En effet, plusieurs événements sportifs ont déjà été annulés de par le monde en raison de cette épidémie, qui a déjà fait plusieurs milliers

de morts, essentiellement en Asie et en Europe. Cependant, et n'ayant pas encore reçu la confirmation officielle que ce tournoi sera reporté ou annulé, la Direction technique nationale (DTN) a continué à le préparer, comme si de rien n'était.

La sélection nationale a ainsi poursuivi jusqu'à mercredi le stage bloqué qu'elle avait entamé le 8 mars courant, au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès, pour préparer le tournoi marocain. Outre la préparation



de cette compétition, «le but de ce stage a été de procéder à une profonde revue d'effectif, pour sélectionner les meilleurs éléments qui formeront la future sélection des moins de 20 ans, appelée

à prendre part aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023)», a encore précisé la DTN dans un communiqué, diffusé mercredi sur le site officiel de la FAF.

CHAMPIONNAT DES PAYS-BAS - TRANSFERT: L'Allemand Roger Schmidt futur entraîneur du PSV Eindhoven

La Direction du club néerlandais PSV Eindhoven a annoncé hier avoir engagé l'Allemand Roger Schmidt comme nouvel entraîneur de son équipe fanion, dont il prendra les commandes l'année prochaine, en succession d'Ernest Faber, qui assure l'intérim depuis le limogeage de Mark Van Bommel en décembre dernier.

Schmidt (52 ans) a dirigé le club chinois de Beijing Guoan ces deux dernières saisons, après des passages à Salzbourg, en Autriche (2012-2014) et au Bayer Leverkusen, en Allemagne (2014-2017).

«L'Eredivisie est un défi pour moi. Le football néerlandais m'a toujours charmé et j'ai hâte de commencer à travailler dans un nouvel environnement», a-t-il déclaré, cité dans le communiqué publié par le PSV. Schmidt a signé un contrat de deux ans, et sera assisté dans sa tâche par Jörn Wolf, alors qu'Ernest Faber, qui assure actuellement l'intérim, retrouvera son poste de responsable de la formation des jeunes.

A huit journées du terme de la saison, le PSV est 4e du Championnat des Pays-Bas avec 49 points, à sept longueurs du leader, l'Ajax Amsterdam.

DISPARITION D'EMILIANO SALA : Pas de poursuite pour la police britannique

La police britannique a annoncé hier sa décision de ne pas poursuivre un suspect ayant été brièvement arrêté l'an dernier, pour homicide involontaire dans l'affaire du footballeur argentin Emiliano Sala, décédé dans le crash d'un avion en pleine mer.

Après un «examen approfondi des circonstances qui entourent la mort d'Emiliano Sala», «la police ne demandera pas d'inculpation pour homicide involontaire» à l'encontre d'un suspect de 64 ans, a déclaré le détective Simon Huxter, dans un communiqué de la police de Dorset (sud de l'Angleterre). Le quotidien *The Times* avait identifié le suspect arrêté fin juin 2019, puis relâché la même journée, comme le pilote privé David Henderson.

Selon le journal, c'est lui qui avait joué le rôle d'intermédiaire pour organiser le vol fatal au joueur argentin, sans pour autant être aux commandes le jour du crash.

Le petit avion privé transportant Emiliano Sala et son pilote, David Ibbotson, s'est abîmé dans la Manche le 21 janvier 2019 alors que l'attaquant du FC Nantes rejoignait le club de Cardiff, où il venait d'être transféré. Le corps du footballeur de 28 ans, dont la disparition avait ému le monde du football, avait été retrouvé dans la carcasse de l'appareil, à 67 mètres de profondeur. Le corps du pilote de 59 ans n'a lui pas été retrouvé. Selon l'autopsie, Emiliano Sala est décédé des suites de «blessures à la tête et au tronc».

«L'enquête sur la manière dont a été géré le vol continue», a cependant précisé la police de Dorset, qui a promis de «continuer d'aider» l'Autorité de l'aviation civile (CAA) et ses propres investigations.

Le bureau d'enquête britannique sur les accidents aériens (AIB), qui avait établi que cet avion n'était pas autorisé à effectuer des vols commerciaux, doit publier son rapport vendredi.

APS

EUROPA LEAGUE (1/8ES DE FINALE - ALLER) : Des matchs sur fond de coronavirus

Les 1/8es de finale (aller) de l'Europe league de football, se disputeront ce jour sur fond de la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19), où pas moins de cinq sur les huit rencontres programmées vont se dérouler à huis clos.

La tenue d'Inter Milan-Getafe est mise en suspens par le refus du club espagnol de se déplacer en Italie.

Le 8e de finale aller est censé se dérouler à huis clos à Milan (21h00) alors que l'Italie, pays d'Europe le plus touché par l'épidémie, a pris des mesures drastiques de confinement.

Mais mardi soir, le président de Getafe Angel Torres a dit avoir demandé à l'UEFA de prévoir une «alternative», refusant de «pénétrer dans un foyer du coronavirus» et se disant même prêt à «perdre



le match». L'incertitude est moindre pour FC Séville-AS Rome, l'autre choc italo-espagnol.

Après un tour de chauffe poussif contre Cluj au tour précédent (1-1 à l'aller, 0-0 au retour), les Andalous accueillent la Roma à huis clos, et devront s'habituer aux arènes désertées: en plus du match de jeudi, les deux prochaines journées de Liga se joueront sans public.

Autres matches à se disputer sans spectateur: la rencontre entre l'Olympiakos, tombeur d'Arsenal en seizièmes,

et Wolverhampton, ainsi que les duels Linz-Manchester United et Wolfsburg-Shakhtar Donetsk. L'Eintracht

Francfort, demi-finaliste de l'édition 2019, recevra les Suisses du FC Bâle, habitué de la C1.

Programme des 8e de finale aller : (18h55)

Basaksehir (TUR) - Copenhague (DEN)
Eintracht Francfort (GER) - Bâle (SUI)

Matches à huis clos:

Séville (ESP) - AS Rome (ITA)
Linz (AUT) - Manchester United (ENG)

(21h00)

Glasgow Rangers (SCO) - Bayer Leverkusen (GER)

Matches à huis clos:

Inter Milan (ITA) - Getafe (ESP)
Wolfsburg (GER) - Shakhtar Donetsk (UKR)
Olympiakos (GRE) - Wolverhampton (ENG).

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE - PSG-DORTMUND: Négatif au coronavirus, Mbappé de retour à l'entraînement

L'attaquant international français du Paris Saint-Germain, Kylian Mbappé, testé négatif au coronavirus, a repris l'entraînement collectif hier, même s'il souffre encore d'une angine, à quelques heures du 8e de finale retour de Ligue des champions contre les Allemands du Borussia Dortmund.

Absent lundi et mardi à cause d'une angine, le champion du monde de 21 ans avait semé le doute sur son état de forme avant le grand rendez-vous européen, qui se jouera à huis clos, au Parc des Princes (20h00 GMT). S'il a

été victime de fièvre, Mbappé n'a pas été contaminé par le coronavirus, selon une information du quotidien *L'Equipe*, ayant cependant laissé entendre que la présence du joueur dans le onze titulaire est très compromise. «On doit attendre mercredi matin pour décider», avait indiqué mardi l'entraîneur parisien Thomas Tuchel au micro de PSG TV.

L'éventuel forfait de Mbappé serait préjudiciable au PSG, car il se verrait privé d'un attaquant performant depuis la défaite de l'aller en Allemagne (2-1).

En effet, sur les trois derniers matchs,

Mbappé a inscrit six buts, dont un triplé à Lyon (5-1) mercredi dernier.

En cas d'absence de dernière minute, l'Espagnol Pablo Sarabia pourrait être propulsé titulaire.

Autre cas en suspens, celui du défenseur Thiago Silva. Le défenseur central, victime d'une lésion à une cuisse le 23 février, s'est bien entraîné mardi. Il pourrait faire son retour face à Dortmund. «Je pense qu'il peut être dans le groupe», a expliqué Tuchel mardi. «On prendra les dernières décisions avec Kylian et Thiago mercredi matin.»

La Fifa veut lancer un championnat d'Afrique du football scolaire et universitaire

La Fédération internationale de football (Fifa), envisage de lancer un championnat d'Afrique de football scolaire et universitaire, dont le projet pilote va débiter au Bénin en juillet prochain, a annoncé le directeur de sa division des associations, Véron Mosengo-

Omba. «C'est à l'état de projet, mais nous sommes convaincus que ça doit impacter sur la pratique du football sur le continent», a dit le responsable de la Fifa lors d'un atelier la semaine dernière à Kinshasa (RD Congo), cité mercredi par l'agence sénégalaise APS. La

Fifa est consciente qu'il faut «accompagner et organiser davantage cette pratique qui existe dans la plupart des pays africains», a ajouté le dirigeant de la Fifa. Ce championnat scolaire et universitaire va concerner les U13, les U15 et les U17 et aussi bien les garçons

que les filles, a précisé le patron de la division associations nationales de la Fifa. Ce championnat scolaire sera organisé bien entendu au niveau national et zonal avant que ne soit envisagé son lancement au niveau continental, a indiqué Mosengo-Omba.

CORONAVIRUS:

Getafe ne se rendra pas chez l'Inter Milan en C3, annonce son président

Le président de Getafe, Angel Torres, a annoncé mardi que son club ne se rendrait pas à Milan pour affronter l'Inter en quart de finale aller de la Ligue Europa de football aujourd'hui, assurant même être prêt à «perdre le match».

«Nous avons demandé à l'UEFA de chercher une alternative à Milan.

Nous ne voulons pas pénétrer dans un foyer du coronavirus, nous n'y sommes pas obligés», a expliqué Angel

Torres dans une interview à la radio Onda Cero. Si Getafe ne se présente pas à San Siro, l'UEFA, qui n'a pas encore décidé d'un éventuel report du match, pourrait sanctionner l'équipe de la banlieue de Madrid.

Un risque qui n'effraie pas son président: «Si nous devons perdre le match, nous le perdrons», a assuré Angel Torres. «En aucun cas, nous ne mettrons notre santé en danger», a-t-il insisté. La

Lombardie est particulièrement touchée par l'épidémie de nouveau coronavirus qui a déjà fait plus de 600 morts sur plus de 10.100 cas détectés en Italie où la population est appelée à rester cloîtrée chez elle.

L'Espagne est devenue mardi le deuxième pays européen le plus affecté par la maladie Covid-19 avec 1.639 cas et 36 décès enregistrés, selon un dernier bilan officiel.

Tottenham : Mourinho réaliste

Tottenham a été éliminé de la Ligue des Champions mardi soir après sa lourde défaite face au RB Leipzig (3-0). Après la rencontre, José Mourinho a reconnu la nette supériorité de son adversaire. Pour une fois, José Mourinho n'a pas usé de sa mauvaise foi pour analyser le revers de son équipe. Tottenham est sorti par la petite porte de la Ligue des Champions. Une compétition à laquelle il n'est pas de tout sûr de participer la saison prochaine : » Tous les joueurs qui étaient sur le banc de Leipzig auraient eu leur place dans mon équipe.



Le clan Pogba monte au créneau !

Invité à commenter la situation de Paul Pogba, Mathias Pogba, frère du milieu de terrain de Manchester United ne cache pas son agacement face aux rumeurs. Sous contrat jusqu'en juin 2021, Paul Pogba devrait encore faire parler de lui cet été. En effet, une prolongation à Manchester United semble peu probable, ce qui pourrait pousser les Red Devils à vendre le Champion du monde sous peine de le voir partir libre dans un an. Dans cette optique, l'intérêt du Real Madrid, où Zinedine Zidane en fait sa priorité, risque d'être régulièrement évoqué. Mais cette situation agace Mathias Pogba, frère du milieu de terrain de l'équipe de France.

« Tout le monde parle, mais c'est tout. Je veux que mon frère signe au Real Madrid, mais pour le moment il n'y a rien. Ce ne sont que des paroles, et l'été prochain, ce sera pareil. Depuis 2016 et l'arrivée de Zidane on parle de mon frère au Real Madrid, et ce sera encore le cas », lance le frère de Paul Pogba sur le plateau du Chiringuito, avant de rebondir sur le prix avancé pour le Champion du monde : « Paul Pogba vaut-il 160M€ ? Je ne sais pas combien il vaut. Tout ça c'est un mélange de politique et de football et tout a commencé quand Cristiano Ronaldo a signé au Real Madrid pour 94M€, et à partir de là, le moindre jeune joueur, même sans titre, est transféré pour 80M€.»

Achraf Hakimi envisage d'écrire «son histoire» au Real Madrid

Bloqué au Real Madrid, Achraf Hakimi est allé chercher du temps de jeu du côté du Borussia Dortmund. Une réussite qui le voit désormais être considéré comme l'un des meilleurs à son poste et de sérieusement envisager un retour au Real Madrid pour y jouer un rôle clé.

Achraf Hakimi affronte, ce mercredi, le Paris Saint-Germain en huitième de finale de la Ligue des Champions. Une nouvelle étape dans la carrière du Marocain de 21 ans, qui ne cesse de prendre de l'ampleur sous les ordres de Lucien Favre. Présent au Borussia Dortmund depuis un an et demi, Achraf Hakimi, qui appartient toujours au Real Madrid, ne sait pas de quoi son avenir sera fait. En effet, s'il a été prêté par le Real après avoir disputé seulement 17 matchs sous les ordres de Zinedine Zidane afin de "grandir", il pourrait bien y faire son retour par la grande porte. Désormais considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde à son poste, il attire forcément les convoitises des grandes équipes européennes. Interrogé, dimanche, dans l'émission Téléfoot, il s'est exprimé sur un probable retour en Espagne : "Madrid c'est ma maison, j'ai joué plusieurs matchs là-bas. Si le Real veut que je revienne, je reviendrai. Sinon j'écrirai mon histoire dans un autre club."



Mohamed Farès dans le viseur de Naples

Naples pourrait se pencher vers un nouveau arrière gauche Algérien. Alors qu'il y a déjà un certain Faouzi Ghoulam, qui n'a pas joué depuis un bon moment à cause de blessure, le club Transalpin pourrait engager son compatriote, Mohamed Farès. Selon les informations de Tuttomercatoweb, le défenseur de la SPAL est dans le viseur de plusieurs clubs de la Serie A après avoir brillé la saison passée. L'Inter Milan, l'Atalanta Bergame et le Torino. Le défenseur de la SPAL a raté l'entame du début de saison à cause d'une blessure au genou. Il a joué son premier match de la saison, il y a quelques semaines face à la Vieille Dame.

Lacazette relancé par l'Atletico Madrid ?

Déjà convoité dans le passé par l'Atletico Madrid, l'attaquant d'Arsenal, Alexandre Lacazette, devrait être relancé par le club espagnol lors du prochain mercato estival. Selon des informations en provenance des médias espagnols, l'Atletico Madrid pourrait relancer Alexandre Lacazette l'été prochain. Le club espagnol travaille sur l'amélioration de son groupe pour la saison prochaine et veut notamment renforcer son secteur offensif. Et l'un des noms sur la table est celui d'une vieille connaissance pour les dirigeants des Colchoneros : celui de l'attaquant des Gunners rapporte notamment Mundo Deportivo.



Mbappé de retour à l'entraînement !

Victime d'une angine et cloué au lit depuis plusieurs jours, Kylian Mbappé (21 ans, 6 matchs et 5 buts en LdC cette saison) a retrouvé le chemin de l'entraînement ce mercredi, à quelques heures du huitième de finale retour de Ligue des Champions face au Borussia Dortmund ! De quoi inciter à l'optimisme quant à sa présence sur la feuille de match. Selon les informations de RMC Sport, l'international français a d'abord travaillé en solitaire avec un préparateur physique afin de "tester ses sensations", avant de rejoindre ses coéquipiers pour de la vidéo et une légère séance collective. Un entraînement auquel Thiago Silva (35 ans, 6 matchs en LdC cette saison), blessé depuis le 23 février, a également participé. Suffisant pour les voir titulaires face aux Allemands ?

PRÉSIDENTE - ECONOMIE NATIONALE

Tebboune préside une réunion consacrée à la situation économique du pays

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mardi, au siège de la Présidence de la République, une réunion de travail consacrée à l'évaluation de la situation économique, au lendemain de la chute drastique du prix du baril de pétrole sur le marché international, a indiqué un communiqué des services de la Présidence, dont voici le texte intégral:

"Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé aujourd'hui 10 mars 2020, au siège de la Présidence de la République une réunion de travail consacrée à l'évaluation de la situation économique, au lendemain de la chute drastique du prix du baril de pétrole sur le marché international, sous le double effet du ralentissement de l'économie mondiale, comme conséquence de la propagation du Coronavirus et de la décision unilatérale prise par certains pays membres de l'OPEP de vendre leur production de brut avec des rabais particulièrement agressifs.

Étaient présents à cette réunion, outre le Premier ministre, les ministres des Finances, de l'Énergie, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural, du Commerce, le gouverneur de la Banque centrale, ainsi que le directeur de cabinet et le secrétaire général de la présidence de la République.

Après avoir entendu des exposés présentés par les participants à cette rencontre, le Président de la République a donné ses orientations pour faire face à une conjoncture qui reste difficile mais face à laquelle l'État dispose des moyens nationaux pour y faire face. À ce titre, M. le Président de la République a instruit les membres du gouvernement présents à cette rencontre pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour juguler les effets de cette conjoncture adverse sur l'économie nationale mais aussi pour que le citoyen ne soit en aucun cas touché ni dans son revenu, ni dans son quotidien.

Le ministre des Finances a ainsi été instruit pour la présentation immédiate d'une première loi de Finances complémentaire pour lever cer-

taines incohérences de la loi de Finances 2020, pour y inclure des mesures à même de contrer les effets financiers générés par la crise actuelle et recouvrer les recettes fiscales et douanières non perçues. Il a également été chargé d'accélérer le processus de création de banques privées islamiques et autres.

Le Président de la République a rejeté, à cette occasion, de manière ferme le recours à l'endettement et au financement non conventionnel. Des instructions ont été données au ministre du Commerce pour une gestion intelligente des importations sans que le citoyen ou l'économie nationale ne soit privés de quoi que ce soit, sachant que l'État dispose de moyens suffisants pour les années 2020 et 2021 pour ne pas subir des pénuries d'intrants industriels ou de produits nécessaires à la vie du citoyen. Comme il a instruit le ministre de l'Agriculture pour augmenter la production nationale afin de réduire d'au moins 50% l'importation de produits de consommation humaine et animale, notamment le maïs et les viandes rouges. Le ministre de l'Industrie et des Mines a été instruit, pour sa part, de mettre immédiatement en place tout le dispositif qui permette une pro-



duction nationale basée sur une intégration d'au moins 70% de l'industrie légère jusque-là maintenue artificiellement par la formule du CKD/SKD, et de relancer la construction mécanique avec un taux d'intégration, au départ, d'au moins 35%. Le ministre a été instruit, également, d'encourager sans aucune restriction la création de micro, petites entreprises et start-up et de lever toutes les formes d'entraves réglementaires et bureaucratiques à leur développement.

Le Gouverneur de la Banque centrale a été instruit pour accompagner ce mouvement de relance de l'activité économique, de même qu'il lui a été ordonné, sous l'autorité du Premier ministre et en consultation avec le ministre des

Finances, de verser à la réserve légale en or toutes les saisies douanières ainsi que le Fond de solidarité nationale qui étaient gelés depuis plusieurs décennies à des niveaux qui ne leur permettaient pas de servir de garantie. De même, il a été chargé de veiller au remboursement des prêts accordés par les banques dans le cadre d'investissements privés. Enfin, le Président de la République a ordonné aux membres du gouvernement de continuer à suivre, sous l'autorité du Premier ministre, et avec toute l'attention nécessaire la situation en vue de prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas de dégradation prolongée de la conjoncture pour qu'aucun citoyen ne soit touché par ses effets".

DÉCÈS D'UN PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ADJOINT, DE SA FEMME ET DE SON FILS:

Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mercredi, ses condoléances aux familles du Procureur de la République adjoint près le tribunal de Cherchell (Tīpaza), Faouzi Mahdi, de sa femme et de leur fils, décédés par asphyxie au monoxyde de carbone. "J'ai appris avec une grande affliction la nouvelle du décès, dans la nuit de mardi à mercredi, du Procureur de la République adjoint près le tribunal de Cherchell, de sa femme et de leur fils, par asphyxie au monoxyde de carbone, un phénomène qui décime nos citoyens, faute de vigilance envers ce tueur silencieux", a écrit le Président de la République sur sa page officielle sur Facebook. "En cette circonstance douloureuse, je présente mes sincères condoléances aux familles des défunts et à la corporation de la Magistrature. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le Président Tebboune.

ALGÉRIE/MAURITANIE

M. Boukadoum reçu par le président mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu mardi à Nouakchott par le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani à qui il a remis une lettre du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. "Dépêché par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune auprès de son homologue mauritanien, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a été reçu par le Président de la

République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani à qui il a remis une lettre du Président Tebboune", précise le communiqué. L'audience a été l'occasion pour "affirmer l'attachement des deux pays aux relations de fraternité et de coopération les liant et renouveler leur détermination à aller de l'avant dans le renforcement des relations économiques et l'échange commercial et culturel entre l'Algérie et la Mauritanie". Les deux parties ont

également "exprimé leur volonté de poursuivre et de renforcer la tradition de concertation politique bilatérale sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", ajoute le même source. Durant sa visite à Nouakchott, M. Boukadoum a été reçu par le Premier ministre mauritanien, M. Cheikh Ould Sidya. M. Boukadoum s'est entretenu avec son homologue mauritanien, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, conclu la même source.

2^e RÉUNION DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LA LIBYE AU CONGO M. Djerad représente le président de la République

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé hier le Premier ministre, Abdelaziz Djerad de le représenter aux travaux de la 2^e réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, prévue aujourd'hui à Oyo (Congo), indique un communiqué de la présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad de se rendre, aujourd'hui mercredi 11 mars 2020 en République du Congo, pour le représenter aux travaux de la 2^e réunion du

Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, prévue demain à Oyo (Congo)", précise le même source.

"Le Président de la République avait accepté l'invitation de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso", ajoute le même source, précisant que "cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à coordonner les positions internationales pour la reprise du processus pacifique des négociations entre les parties au conflit libyen, loin de toute intervention militaire étrangère, afin de garantir l'unité et la souveraineté de l'Etat libyen frère".

ANP

Saïd Chanegriha procèdera aujourd'hui à l'installation du nouveau Commandant de la 5^e Région militaire

Le général-major, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, procèdera aujourd'hui à l'installation officielle du Général-Major Hambli Noureddine dans les fonctions de Commandant de la 5^e Région militaire à Constantine, en remplacement du Général-Major Atamnia Ammar, désigné Commandant des Forces terrestres, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 7 mars 2020, Monsieur le Général-

Major Chanegriha Saïd, Chef de l'ANP par intérim, procèdera demain jeudi 12 mars 2020, à l'installation officielle du Général-Major Hambli Noureddine dans les fonctions de Commandant de la 5^e Région militaire à Constantine, en remplacement du Général-Major Atamnia Ammar, désigné Commandant des Forces terrestres", précise le communiqué.

"Cette installation constituera une opportunité pour Monsieur le Général-Major, chef d'Etat-Major de l'ANP par intérim, pour tenir un e réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région", ajoute le même source.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Plus de 10 quintaux de kif traité saisis dans la wilaya de Bechar

Une quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux et 50 kilogrammes a été saisie mardi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité frontalière de Béni Ouenif (wilaya de Bechar), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, dans la dynamique des opérations visant

à mettre en échec les tentatives de narcotraffic dans notre pays et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi, le 10 mars 2020, dans la localité frontalière de Béni Ouenif, wilaya de Bechar (3^em Région militaire), une grande quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux et cinquante (50) kilogrammes", précise le communi-

qué. Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP "a intercepté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Tlemcen (2^e RM), quatre (4) narcotrafiquants en leur possession neuf (9) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Ouargla (4^e RM), trois (3) autres narcotrafiquants en leur possession 2,48 kilogrammes de la

même substance, ainsi que 1.426 comprimés psychotropes", note le même source. Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a intercepté, à In Guezza (6^e RM), trois (3) individus et saisi deux (2) véhicules et 1,75 tonne de denrées alimentaires, alors que 37 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Ouargla et Bordj Badji Mokhtar", ajoute le communiqué.